

# 2018

# RAPPORT ANNUEL





# SOMMAIRE

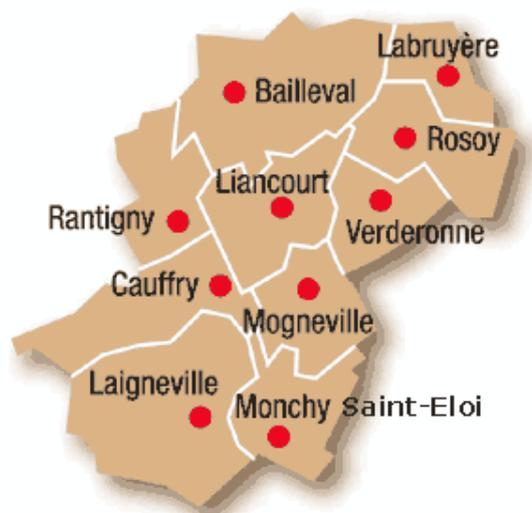
<b>I : Présentation Générale</b>	<b>P. 4</b>
Le Territoire desservi .....	4
La Compétence .....	4
Les Tournées .....	5
Les Equipements à notre disposition .....	5
La politique de gestion et de prévention des déchets .....	7
Les partenaires .....	7
<b>II : Indicateurs techniques</b>	<b>P.8</b>
Les collectes sélectives .....	8
Le monoflux	
Le Verre	
Les Déchets verts .....	18
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles .....	22
Les Encombrants .....	23
La Déchetterie .....	25
La Recyclerie .....	26
La Gestion du Parc des contenants .....	31
Conteneurs d'apport volontaire	
Sacs végétaux	
Les relations avec les usagers .....	35
Communication en porte à porte	
Autres communications	
Manifestations	
N° SVP	
<b>III : Indicateurs financiers</b>	<b>P.37</b>
Les dépenses de fonctionnement .....	37
Les dépenses d'investissement .....	39
Les recettes de fonctionnement .....	40
<b>IV : Synthèse</b>	<b>P.41</b>

# PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## LE TERRITOIRE DESSERVI

En 2018 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, 23 895 habitants (en 2017 : 23 817 habitants) répartis de la manière suivante :

Population au 01/01/2018 (base de calcul SMDO)	
Bailleval	1 530
Cauffry	2 535
Labruyère	686
Laigneville	4 482
Liancourt	7 166
Mogneville	1 588
Monchy St Eloi	2 212
Rantigny	2 543
Rosoy	645
Verderonne	508
<b>TOTAL</b>	<b>23 895 habitants</b>



## LA COMPÉTENCE

Le Département Environnement et Déchets assure la mise en œuvre de la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. Pour ce faire, il est constitué de 16 agents :

- ↳ 3 équipes de collecte de 3 personnes (6 chauffeurs/ripeurs et 3 ripeurs)
- ↳ 1 équipe de collecte de 2 personnes (2 chauffeurs) à 3 jours/semaine
- ↳ 1 chef d'équipe : agent polyvalent assurant le SVP COLLECTE et le suivi qualité
- ↳ 2 agents assurant le suivi qualité (ambassadeurs du tri)
- ↳ 1 responsable de l'ensemble du parc automobile de la collectivité
- ↳ 1 chef de service et son assistante qui assurent la gestion administrative et technique du service.

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↳ 3 bennes bi-compartmentées pour la collecte des OM et du tri sélectif dotées d'un système de géolocalisation
- ↳ 1 benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux et des encombrants dotée d'un système de géolocalisation.
- ↳ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants.
- ↳ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès
- ↳ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants
- ↳ 1 jumper pour le SVP collecte (entretien du parc de conteneurs...)

## LES TOURNÉES

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI		
Lundi	A- Laigneville B- Laigneville	
Mardi	C- Liancourt D- Liancourt	
Mercredi	E- Mogneville / ½ Monchy Saint Eloi F- ½ Monchy Saint Eloi / Rosoy / Verderonne	
Jeudi	G- Bailleval / Labruyère H- Rantigny	Mini Benne (TRI) - Laigneville / Liancourt / Mogneville / Monchy Saint Eloi / Verderonne
Vendredi	I- ½ Cauffry / Liancourt collectifs J- ½ Cauffry / Soutraine	Mini Benne (OM)- Laigneville / Liancourt / Mogneville / Monchy Saint Eloi / Verderonne

LES VÉGÉTAUX	
Lundi	Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	Bailleval / Labruyère / Monchy Saint Eloi
Mercredi	Cauffry / Rantigny
Jeudi	Laigneville / Mogneville

Hors jours fériés, les encombrants sont collectés tous les vendredis pendant la période de la collecte des végétaux et un vendredi sur 2 en dehors.

En 2018, la collecte des déchets représente :

- Ordures Ménagères / Tri sélectif : 586 tournées (2017 : 615 tournées)
- Végétaux : 126 tournées (2017 : 122 tournées)
- Encombrants : 35 tournées (2017 : 37 tournées)

## LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et le SYMOVE, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Cette fusion marque un tournant dans l'histoire de la gestion des déchets du département de l'Oise. En effet, depuis plus de 20 ans, les deux syndicats existaient et travaillaient de manière indépendante chacun sur leur zone géographique : le SYMOVE à l'Ouest, et le SMVO à l'Est du département. Cette fusion a permis aux deux syndicats de mutualiser leurs installations et ainsi d'optimiser leurs performances de recyclage et de valorisation des déchets, au bénéfice des 760 000 habitants de l'Oise concernés. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 18 EPCI soit au total, représentant une population de 760 134 habitants en 2017.



## Les installations du SMDO

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de valorisation énergétique,
- Un centre de tri de grande capacité
- Une plateforme ferroviaire des déchets

Les habitants de l'Est (ex. SMVO) continuent à trier de la même manière, les consignes ne changent pas, leurs ordures ménagères et leurs collectes sélectives sont transportées par le train vers le centre de traitement principal des déchets de Villers Saint Paul. Pour les habitants de l'Ouest (ex. SYMOVE), les consignes de tri vont changer d'ici fin 2019. Bénéficiant des améliorations technologiques du nouveau centre de tri grande capacité, les habitants vont pouvoir appliquer les consignes de tri élargies à tous les emballages en plastique, et ainsi améliorer considérablement leurs performances de tri mais aussi, faire chuter leurs tonnages d'ordures ménagères.

Le centre de tri actuel de Villers Saint Paul sera déconstruit courant 2018, pour voir naître début 2019 un nouveau projet de grand centre de tri à 60 000 tonnes, le premier de cette taille en France porté par un acteur public et qui sera un site pilote.

☞ Un réseau de 49 déchetteries

Concernant les déchetteries, le traitement des déchets est pris en charge par le SMDO, mais la gestion de l'accueil est parfois gérée par les collectivités dont elles dépendent. 11 déchetteries sont gérées par les communautés de communes (CC du Plateau Picard, CC du Pays Clermontois) et Agglomération du Beauvaisis. Les 38 déchetteries (depuis septembre 2017) appartenant au SMDO sont gérées par les services du SMDO.

☞ Un réseau de quais de transfert route / rail

Pour éviter la circulation des camions de collecte dans le bassin creillois, où se situe le centre de traitement principal des déchets, des quais de transfert route/rail permettent de vider les ordures ménagères après compaction. Chaque jour un train circule pour acheminer les déchets ménagers au centre de traitement principal des déchets.

## LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

*LOI n° 2015-991 du 7 août 2015*

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

Plan déchets 2014/2020

Le plan de réduction et de valorisation des déchets 2014/2020 s'appuyant sur les travaux du Conseil national des déchets, traduit au niveau opérationnel les objectifs du titre IV de la LTECV.

Des mesures d'accompagnement, réalisées en partie par l'ADEME, sont mises en œuvre en appui aux différents acteurs concernés.

## LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Eco-Emballages* et *Ecofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

L'ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.

Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

AUTRES ECO-ORGANISMES :

- *DASTRI* : filière Déchets d'Activités de Soins et de Risques Infectieux
- *Ecologic* : filière D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- *Eco-mobilier* : filière mobilier
- *Eco TLC* : filière textiles usagés
- *Corepile* : filière piles
- *Recylum* : filière lampes
- *EcoDDS* : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS)

## PARTIE II LES INDICATEURS TECHNIQUES

*Tonnages collectés et indicateurs techniques par commune*

### LES COLLECTES SÉLECTIVES

#### LE MONOFLUX

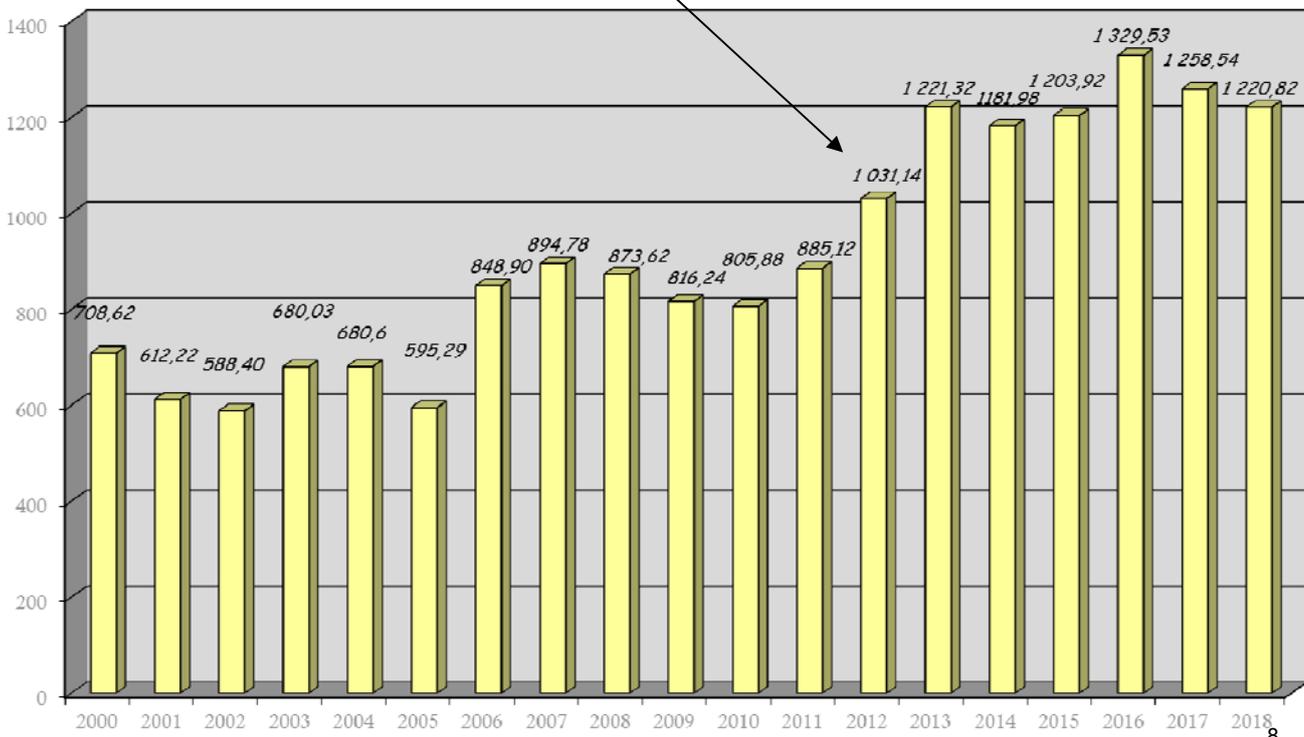
Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière, seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

#### ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2000 – 2018

En ce qui concerne la collecte des déchets dits "matériaux secs" comprenant les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 51,09 kg/an/habitant sur la communauté de communes pour 56,65 kg/an/habitant sur le territoire du SMDO (chiffres 2018), 47,6 kg/an/habitant en France (chiffres Eco-Emballages 2016) et 51 kg/an/habitant dans l'Oise (chiffres 2012).

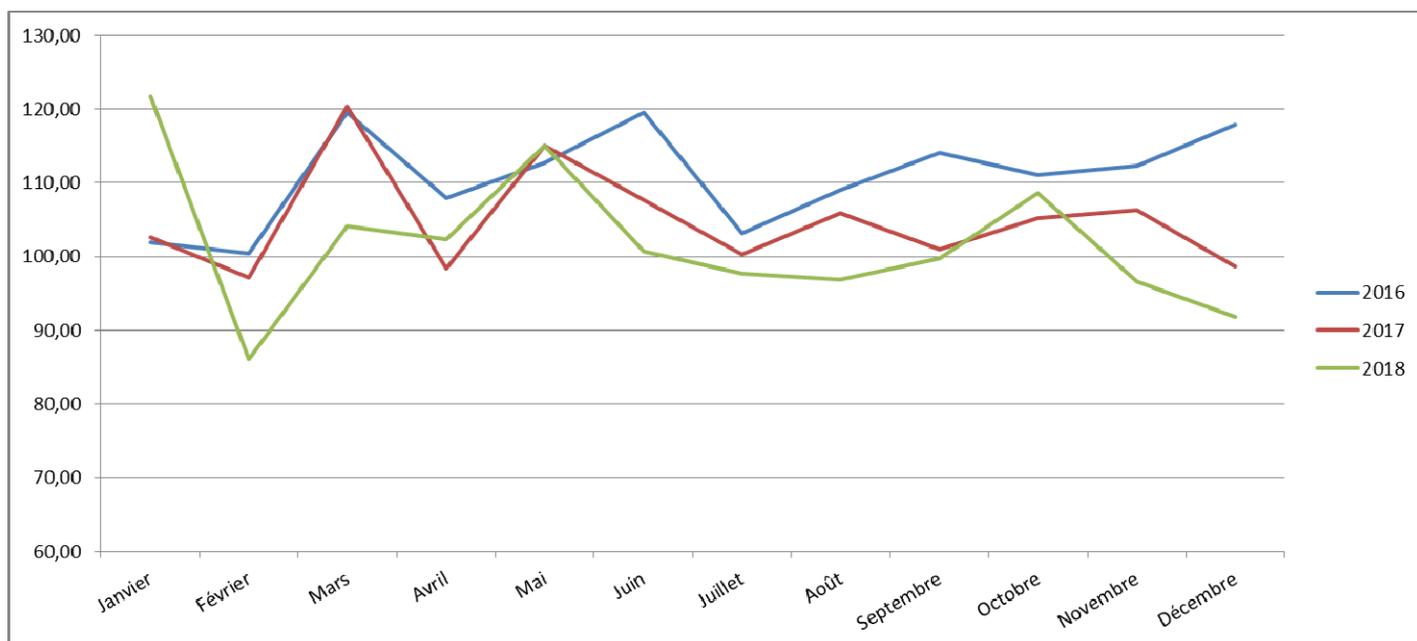
Mise en place de la collecte du tri en monoflux : septembre 2012



Malgré une hausse des tonnages de la collecte sélective en 2012 avec le passage en monoflux, ceux-ci sont repartis à la baisse depuis 2017 : -5,30% entre 2016 et 2017 et -3% entre 2017 et 2018.

## TONNAGES DE 2016 À 2018

	2016	2017	2018	Ecart entre 2017 et 2018	%
Janvier	101,90	102,60	121,72	19,12	18,64
Février	100,36	97,10	86,04	-11,06	-11,39
Mars	119,56	120,38	104,10	-16,28	-13,52
Avril	107,96	98,38	102,28	3,90	3,96
Mai	112,72	115,06	115,00	-0,06	-0,05
Juin	119,52	107,70	100,62	-7,08	-6,57
Juillet	103,16	100,24	97,68	-2,56	-2,55
Août	108,97	105,90	96,86	-9,04	-8,54
Septembre	114,10	100,92	99,68	-1,24	-1,23
Octobre	111,08	105,24	108,54	3,30	3,14
Novembre	112,32	106,32	96,54	-9,78	-9,20
Décembre	117,88	99,24	91,76	-6,94	-7,03
<b>TOTAL</b>	<b>1329,53</b>	<b>1259,08</b>	<b>1220,82</b>	<b>-37,72</b>	<b>-3,00</b>

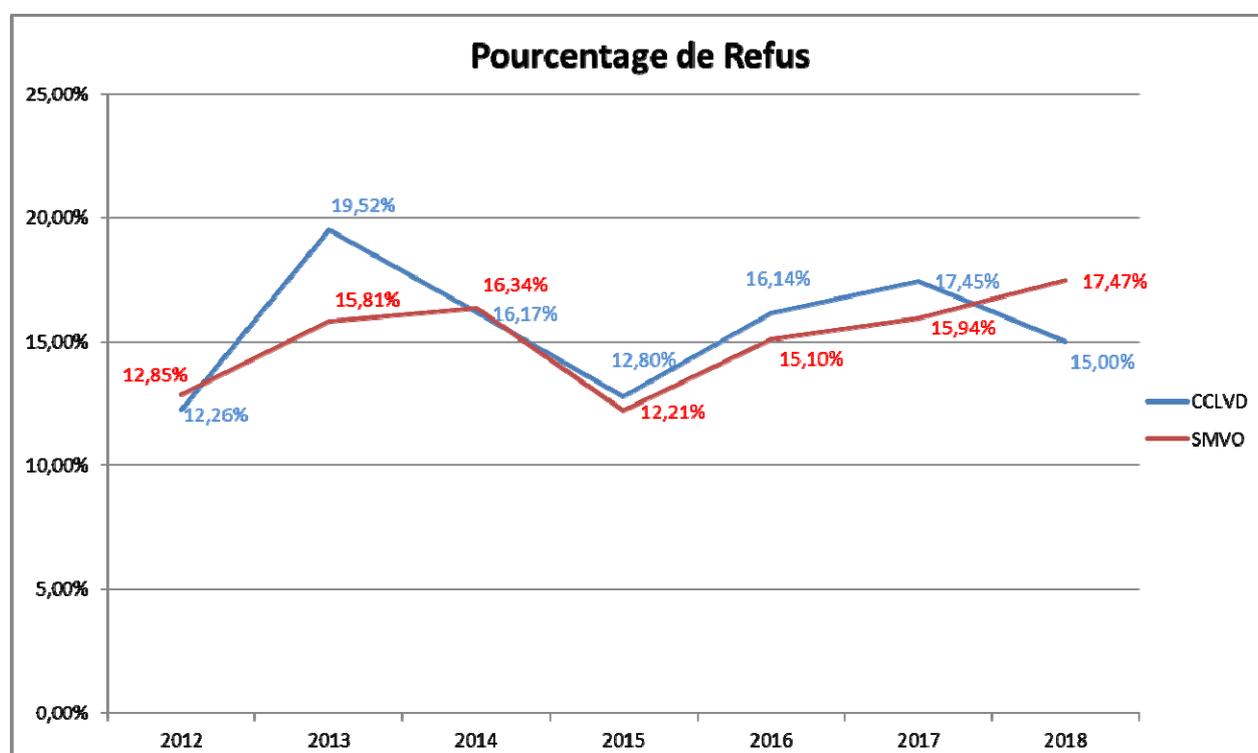


# QUALITÉ DU TRI

## CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO

### Bilan des caractérisations

	2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018	
	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO								
Papier Cartons Non Complexés- Emballages en carton	30,76%	28,77%	15,46%	23,52%	15,03%	22,25%	18,16%	20,74%	17,35%	18,99%	15,05%	16,40%	15,43%	14,17%
Autres papiers recyclables (JRM, Gros de mag., ...)	42,32%	42,70%	38,71%	34,05%	34,34%	32,28%	40,66%	36,64%	34,73%	34,85%	42,10%	41,21%	44,27%	42,68%
<i>Dont JRM (Journaux Revues Magazines)</i>	42,17%	42,27%	32,95%	30,51%	30,10%	28,21%	36,91%	33,25%	31,13%	31,01%	37,95%	37,70%	41,25%	39,53%
Papier Cartons Complexés - Briques alimentaires	1,37%	1,68%	2,05%	2,35%	2,23%	2,31%	1,45%	1,85%	1,82%	2,01%	0,73%	1,51%	1,98%	
Emballages en Acier	2,86%	3,52%	2,97%	4,01%	4,85%	4,23%	2,19%	2,34%	2,49%	2,33%	1,81%	2,22%	2,66%	2,66%
Emballages en Aluminium	0,40%	0,45%	0,48%	0,70%	1,09%	0,79%	0,86%	1,13%	0,90%	1,07%	0,47%	0,75%	0,82%	0,88%
PET (Poly Téréphtalate d'Éthylène) clair ou incolore	5,51%	5,42%	6,78%	5,94%	7,30%	6,90%	7,17%	7,79%	6,39%	6,58%	5,30%	5,55%	4,44%	5,03%
PET foncé ou coloré	1,28%	1,29%	2,85%	1,89%	3,17%	1,98%	2,28%	2,36%	3,21%	2,53%	1,48%	1,64%	1,79%	2,02%
PEHD bouteilles et flacons (PolyÉthylène Haute Densité)	3,25%	3,02%	4,70%	4,01%	4,77%	4,34%	5,19%	5,51%	5,40%	5,38%	4,99%	4,29%	4,37%	4,09%
Emballages plastiques hors flacon	0,00%	0,30%	6,48%	7,74%	11,06%	8,61%	9,24%	9,40%	11,58%	11,17%	10,62%	10,35%	9,22%	9,53%
<b>Refus</b>	<b>12,26%</b>	<b>12,85%</b>	<b>19,52%</b>	<b>15,81%</b>	<b>16,17%</b>	<b>16,34%</b>	<b>12,80%</b>	<b>12,21%</b>	<b>16,14%</b>	<b>15,10%</b>	<b>17,45%</b>	<b>15,94%</b>	<b>15,00%</b>	<b>17,47%</b>
<i>Dont imbriqués/souillés</i>	2,79%	3,00%	4,75%	4,18%	4,31%	4,36%	2,22%	1,41%	1,82%	2,30%	5,79%	3,54%	3,36%	2,85%



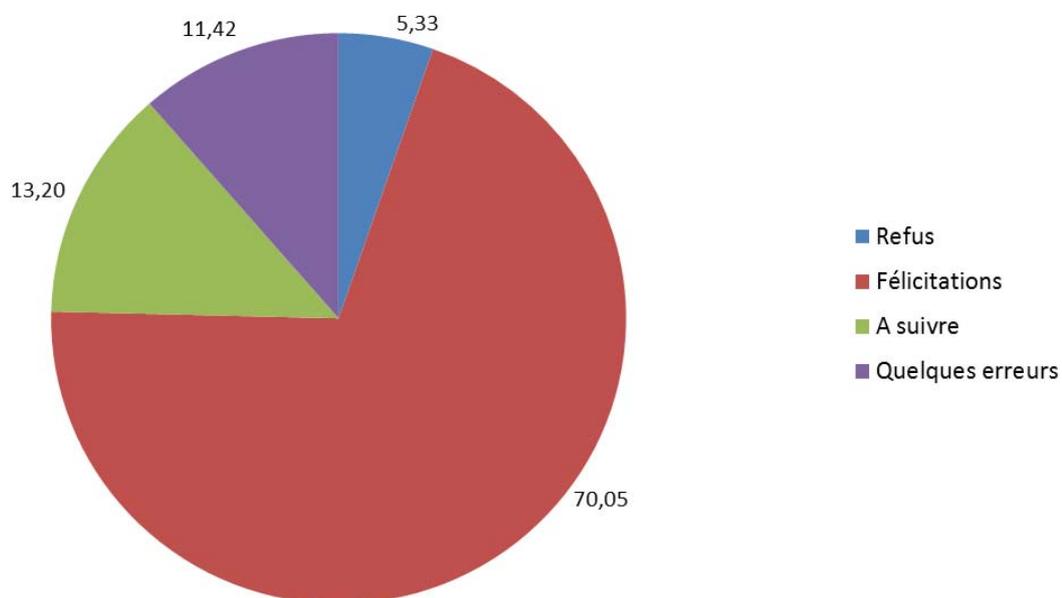
En 2018, nous constatons une diminution des refus de tri de l'ordre de 2.45%.

## Contrôles de la qualité du tri réalisés par les ambassadeurs de la CCLVD

### CARACTERISATIONS 2018

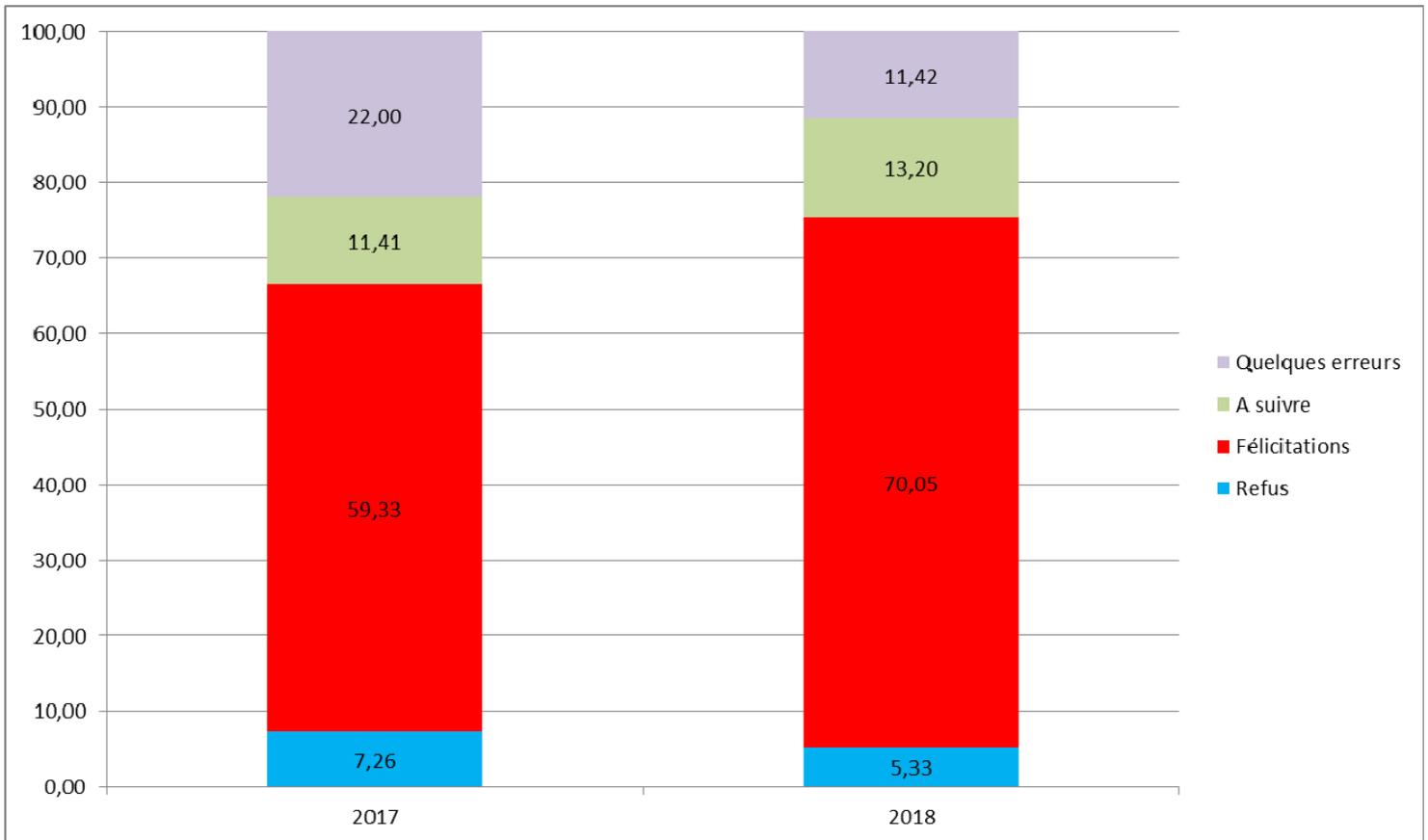
	Nombre de contrôles	Refus		Félicitations		A suivre		Quelques erreurs	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bailleval	51	4	7,84	35	68,63	5	63,75	7	13,73
Cauffry	66	6	9,09	42	63,64	11	16,67	7	10,61
Labruyère									
Laigneville	136	3	2,21	101	74,26	18	13,24	14	10,29
Liancourt	44	3	6,82	25	56,82	9	20,45	7	15,91
Mogneville	49	2	4,08	35	71,43	5	10,20	7	14,29
Monchy St Eloi	12	2	16,67	8	66,67	1	8,33	1	8,33
Rantigny	17	1	5,88	16	94,12				
Rosoy	19			14	73,68	3	15,79	2	10,53
Verderonne									
<b>TOTAL 2018</b>	<b>394</b>	<b>21</b>	<b>5,33</b>	<b>276</b>	<b>70,05</b>	<b>52</b>	<b>13,20</b>	<b>45</b>	<b>11,42</b>
<b>TOTAL 2017</b>	<b>868</b>	<b>63</b>	<b>7,26</b>	<b>515</b>	<b>59,33</b>	<b>99</b>	<b>11,41</b>	<b>191</b>	<b>22,00</b>

### Contrôles de la qualité du tri en %



Pour rappel, les « refus » n'ont pas été collectés dans le tri.

## EVOLUTION 2017 / 2018



Les ambassadeurs ont contrôlé 394 conteneurs jaunes en 2018 contre 868 en 2017.

Nous constatons une baisse du taux de refus des bacs de l'ordre de 1,93% et une hausse des « félicitations » de 10,72%.

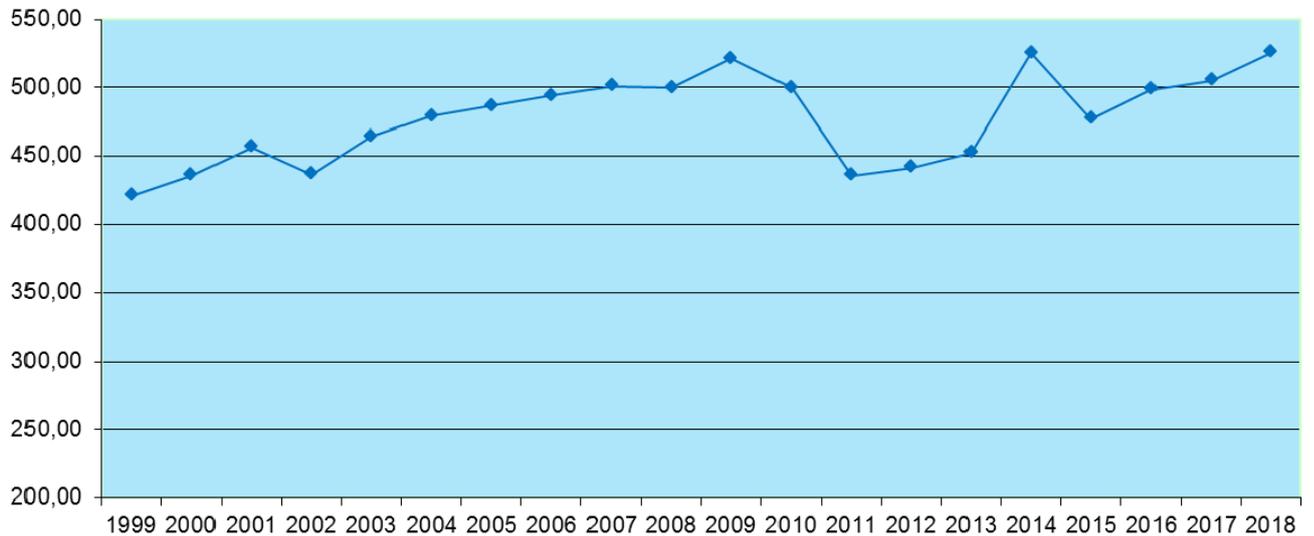
Cette tendance de baisse de refus de tri se confirme dans les caractérisations réalisées par le SMDO avec une baisse des refus de 2.45% (entre 2017 et 2018).

Dans ces contrôles de bacs, les ambassadeurs retrouvent des OM, du sopalin mais aussi du verre et des objets divers en plastique (bâches, jouets, ...).

## LE VERRE

### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2005 – 2018

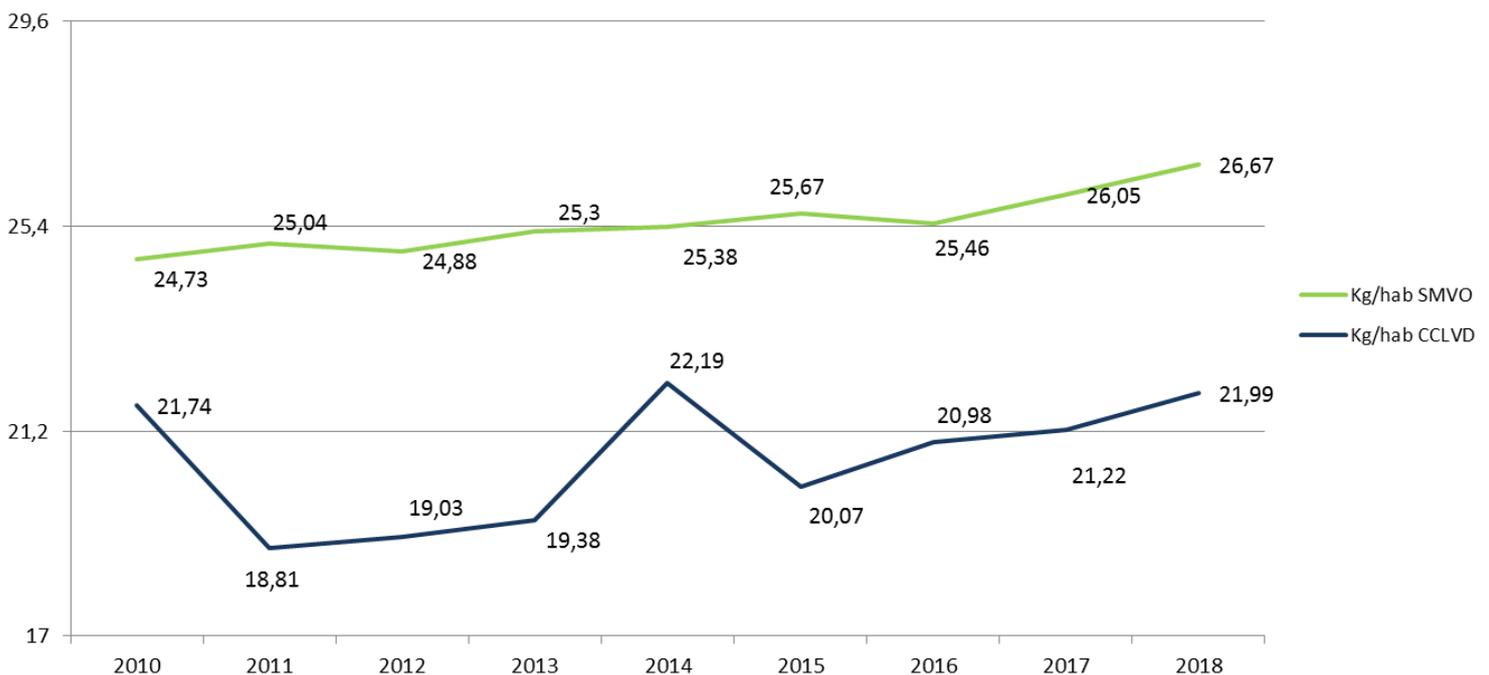
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
486,52	493,84	500,78	499,64	521,32	499,92	436,11	441,57	452,24	525,30	477,23	498,70	505,20	525,52



Nous constatons une nette augmentation des tonnages verre de 20,32 tonnes soit +4,02 %. La collecte s'effectue en apport volontaire dans des bornes à verre (enterrées et aériennes).

Malgré cette augmentation, avec 21,99 kg/hab., le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

- 26,67 kg/an/habitant pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2018)
- 27 kg/an/habitant pour l'Oise (Source ADEME données 2012)
- 29 kg/an/habitant pour la France (Source ADEME données 2012)



## SITUATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

### **BAILLEVAL**

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Prieuré St Nicolas (borne retirée en 2017)	1		0,785		41,841 (37,727 en 2017)	27,35 (25,15 en 2017)
2	Salle polyvalente		1	3,105	1,343		
3	Rue du cimetière		2	17,907	21,822		
4	Les Etalons	1		7,435	8,282	10,90%	
5	Chemin des Etangs		1	8,495	10,394		

### **CAUFFRY**

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		18,765	16,536	152,253 (132,683 en 2017)  14,75%	60,06 (52,80 en 2017)
2	Rue du Clos St Germain	1		7,635	7,794		
3	Allée des Fougères	1		4,640	4,013		
4	Route de Mouy		1	3,725	3,427		
5	Impasse route de Mouy / 2		1	4,095	5,968		
6	Grande Rue	1		6,025	8,057		
7	Rue des Cytises	1		12,005	13,655		
8	Intermarché		2	42,690	47,308		
9	Centre Leclerc		2	33,553	44,865		

### **LABRUYERE**

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		4,600	5,034	13,451 (11,985 en 2017)	19,61 (17,55 en 2017)
2	Impasse du Marais		1	7,385	8,417		

## Laigneville

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	21,305	19,763	<b>91,629</b> (90,765 en 2017)  <b>0,95%</b>	<b>20,44</b> (20,99 en 2017)
2	Rue de la République	1		8,595	9,203		
3	Rue des Robiniers	1		8,705	9,068		
4	HLM Sailleville	1		2,555	2,739		
5	Rue Gauguin	1		9,610	11,590		
6	Rue du Vieux Fort	1		6,700	8,001		
7	Salle Raymond Devos		1	1,475	1,333		
8	Déchetterie		1	23,045	18,736		
9	Leader Price		1	8,775	11,196		

## Liancourt

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1		4,875	4,772	<b>83,909</b> (88,235 en 2017)  <b>-4,90%</b>	<b>11,71</b> (12,09 en 2017)
2	HLM du 11 Novembre	1		1,425	0,367		
3	Place Charton	1		8,725	6,821		
4	Gendarmerie		1	0,620	0,835		
6	Rue de l'Abattoir	1		8,725	9,533		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	51,410	48,048		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		3,335	2,879		
9	Parking de la poste	1		9,120	10,654		

## Mogneville

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place des Hêtres (Salle des Fêtes)	1		15,245	15,199	<b>15,631</b> (15,645 en 2017)  <b>-0,09%</b>	<b>9,84</b> (9,91 en 2017)
2	Chedeville		1	0,400	0,432		

## MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		8,445	9,988	48,539 (44,160 en 2017)	21,94 (20,13 en 2017)
2	Place de la République	1		10,850	10,637		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		13,855	14,917		
4	Rue Raymond Maillet	1		10,175	12,567		
5	Maison de retraite « La Grande Prairie »		1	0,045	0,176	9,92%	
6	A.F.T		1	0,790	0,254		

## RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		8,050	7,817	50,516 (53,710 en 2017)	19,86 (20,93 en 2017)
2	Avenue Pierre Curie	1		11,575	10,754		
3	Impasse route de Mouy / 2		1	4,095	5,968		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		7,735	8,966		
5	Place de la République		1	22,255	17,011	-5,95%	

## ROSOY

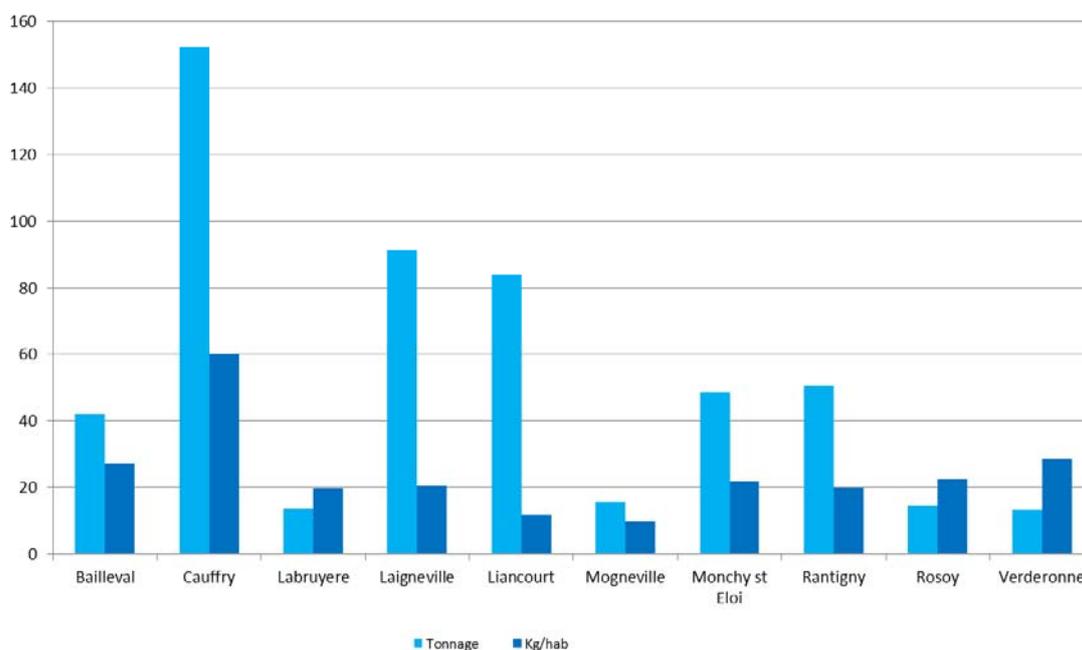
N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	14,925	14,476	14,476 (14,925 en 2017)	22,44 (23,47 en 2017)
						-3,01%	

## VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2017	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	15,465	13,279	13,279 (15,465 en 2017)	28,50 (29,57 en 2017)
						-14,14%	

## TONNAGES PAR COMMUNE 2018

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	41.841	152.253	13.451	91.629	83.909	15.631	48.539	50.516	14.476	13.279
KG/HAB	27.35	60.06	19.61	20.44	11.71	9.84	21.94	19.86	22.44	28.50



Comme pour les années précédentes, le tonnage le plus élevé sur la commune de Cauffry se justifie par la présence de deux supermarchés.

Une borne située sur la commune de Cauffry mais en limite de la commune de Rantigny, a eu ses tonnages partagés en deux, la moitié comptabilisée sur chacune des communes. Il s'agit de la borne située route de Mouy.

Pour rappel, la borne située rue du Prieuré St Nicolas à Bailleval à proximité de nouvelles constructions, a été retirée en 2017.

Verderonne : La baisse des tonnages se justifie par la mise en place d'une borne à verre dans la continuité de la rue du Plantin à l'entrée de la commune d'Angicourt.

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire VEOLIA qui lui est situé à Nogent sur Oise (60).

Le prestataire a effectué 1 077 levées pour l'année 2018.

## LES DÉCHETS VERTS

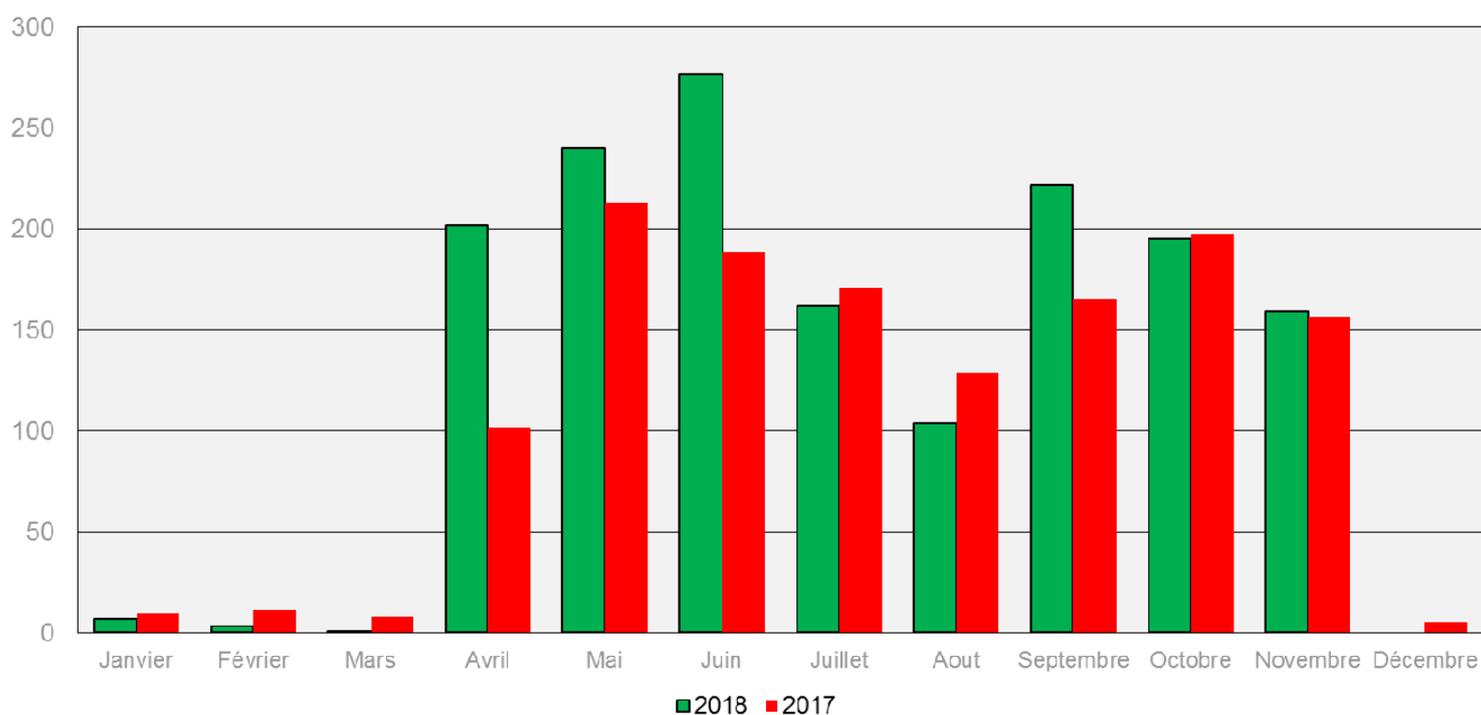
*La collecte des déchets verts a débuté le 09 avril pour s'achever le 29 novembre.  
La collecte a été interrompue du 06 au 24 août*

### TONNAGES 2018

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
6,74	3,20	0,50	201,84	239,66	276,36	162,08	103,76	221,68	194,92	159,00	

Les tonnages incluent :

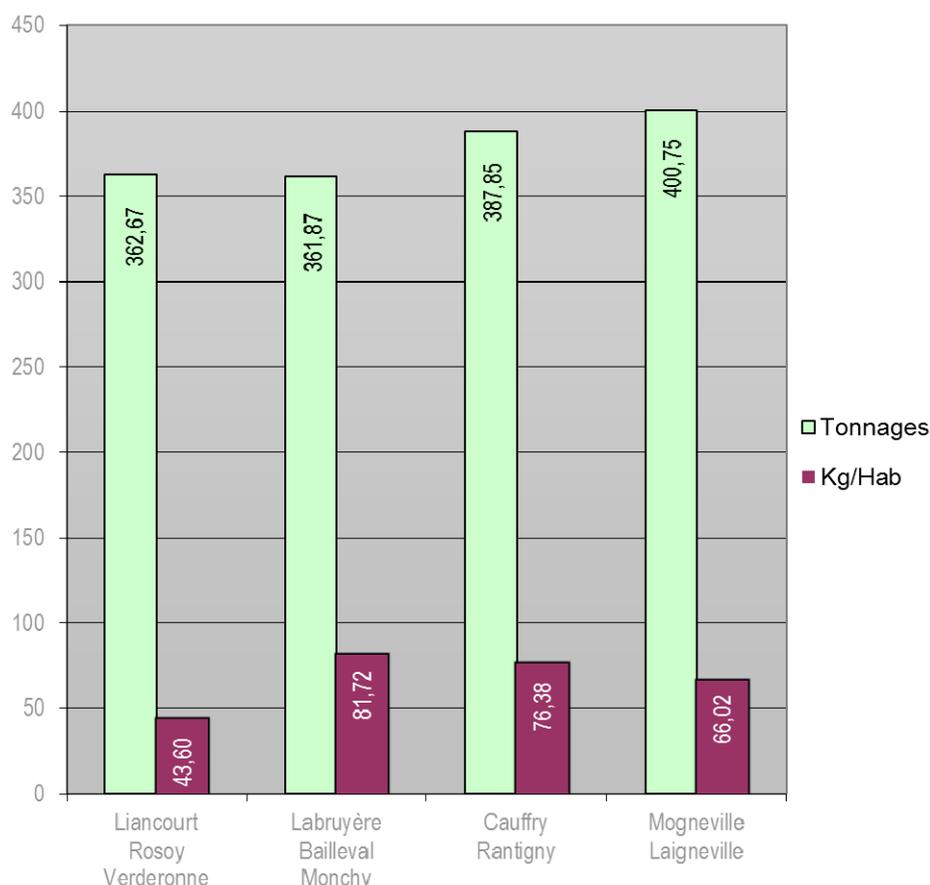
- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 08 au 12 janvier 2018 : 2018 : 6,740 tonnes (2017 : 5,700 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus): 2018 : 1 513,14 tonnes (2017 : 1 284,80 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2018 : 56,60 tonnes (2017 : 69,28 tonnes)



## COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV/DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	6,74			54,28	41,46	67,60	42,18	19,42	49,40	50,98	35,90	362,67
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				41,44	56,74	63,08	44,34	19,46	49,12	49,82	35,94	361,87
Mercredi	Cauffry Rantigny				49,68	64,20	69,50	35,76	32,54	51,08	46,78	36,72	387,85
Jeudi	Laigneville Mogneville				51,44	51,40	67,00	37,62	31,78	55,88	45,54	39,22	400,75
<b>Tonnage total collecté</b>		<b>6,74</b>			<b>196,84</b>	<b>232,90</b>	<b>267,18</b>	<b>159,90</b>	<b>103,20</b>	<b>205,48</b>	<b>193,12</b>	<b>147,78</b>	<b>1 513,14</b>
Dépôt par le service Technique Polyvalent			3,20	0,50	5,00	6,76	9,18	2,18	0,56	16,20	1,80	11,22	56,60
<b>Tonnage total</b>		<b>6,74</b>	<b>3,20</b>	<b>0,50</b>	<b>201,84</b>	<b>239,66</b>	<b>276,36</b>	<b>162,08</b>	<b>103,76</b>	<b>221,68</b>	<b>194,92</b>	<b>159,00</b>	<b>1 569,74</b>
Tonnages de végétaux municipaux		33,02	10,68	18,36	20,74	36,64	35,38	23,04	18,74	20,80	21,14	40,48	279,02

Pour le mois de janvier, les sapins ont été collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.

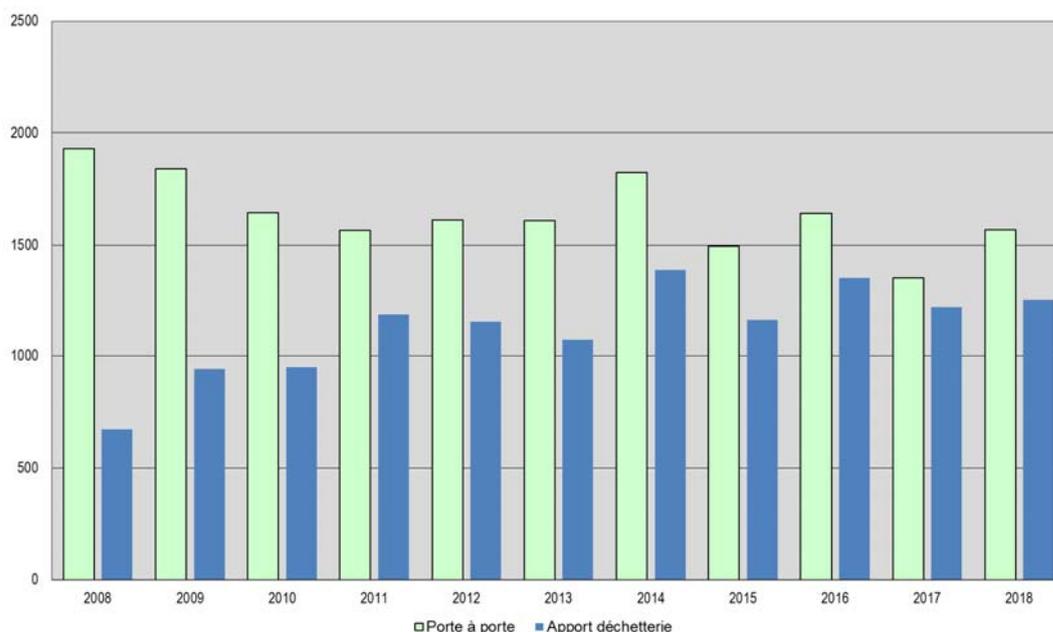


Aux 1 569,74 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 279,02 tonnes de végétaux municipaux (2017 : 250,54 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES 2008 – 2018

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Porte à porte	1 930,38	1 838,61	1 645,40	1 566,18	1 612,88	1 611,16	1 826,76	1 495,78	1 642,84	1 354,08	1 569,74
Déchetterie	672,18	943,66	949,28	1 189,44	1 156,45	1 074,36	1 389,47	1 166,23	1 353,58	1 223,93	1 254,90



Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte ont augmenté de 215,66 tonnes (+15,93%) entre 2017 et 2018, passant d'un ratio de 56,85 kg/an/habitant à 65,69kg/an/habitant.

Bien que la Communauté de communes communique sur des solutions alternatives comme le compostage, le mulching, le paillage... pour diminuer la part de déchets verts collectés, cette augmentation de tonnages est aussi constatée sur la déchetterie de Laigneville, +30,97 tonnes (+2,53%).

Cette année a été marquée par l'arrivée d'un nouveau système de collecte. Les végétaux sont collectés en conteneur de 240L en remplacement des sacs réutilisables.

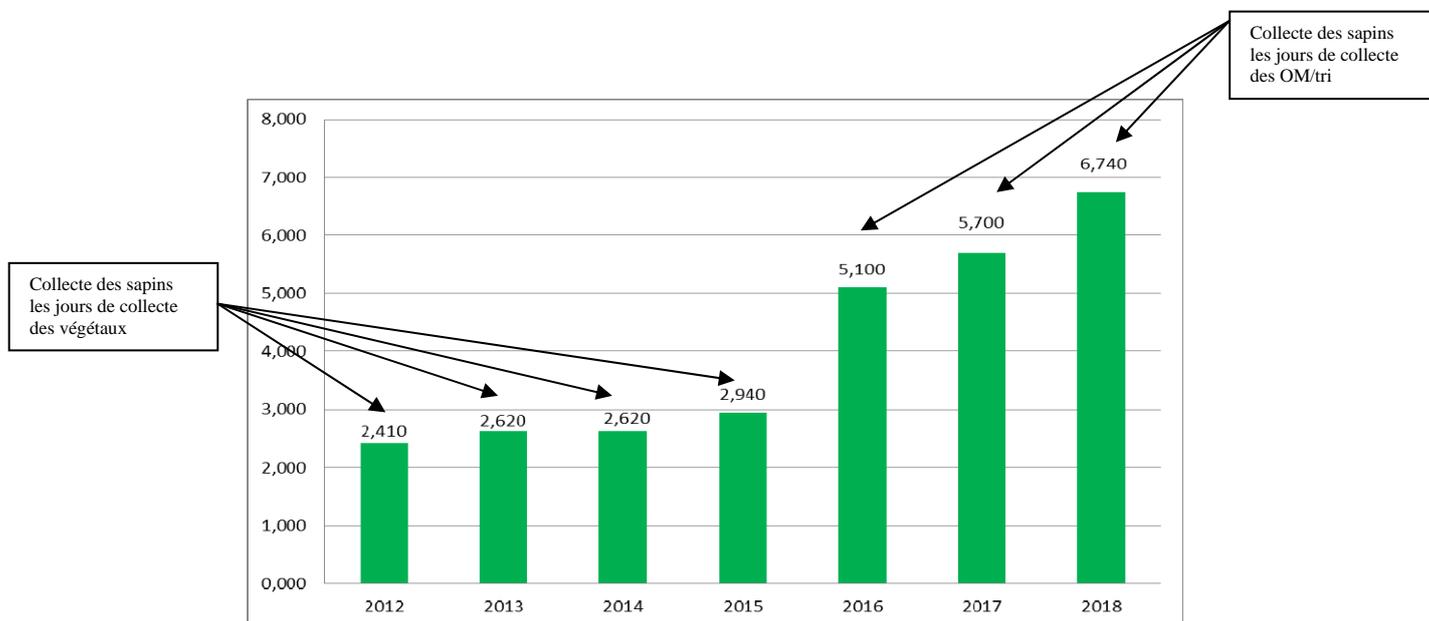
L'utilisation de conteneurs à déchets verts a permis de diminuer considérablement la pénibilité de cette collecte.

La distribution de ces conteneurs a été réalisée entièrement par les agents du Département Environnement Déchets. 5664bacs distribués soit plus de 85% des foyers individuels dotés (6608 maisons - source INSEE 2012).

5 foyers ont été dotés d'un second bac, sous conditions (superficie minimale de 1000m<sup>2</sup> + participation financière).

### COLLECTE DES SAPINS

Le fait d'avoir prévu la collecte des sapins le jour des collectes OM / TRI nous a permis d'augmenter les tonnages.



## OPÉRATION COMPOSTEURS À PRIX RÉDUIT

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME, le Conseil Général de l'Oise et le SMVO.

Rappel des tarifs :

<i>Composteur plastique 400 L</i>	33,51 € HT
<i>Composteur bois 400 L</i>	44,28 € HT
<i>Bioseau 10 L</i>	4,50 € HT
<i>Tige aératrice</i>	Gratuit
<i>Guide composteur</i>	

Pour ce projet, des subventions ont été attribuées par l'ADEME et le Conseil Général.

Le composteur plastique ou bois, accompagné d'un bio-seau et d'une tige aératrice, est vendu aux particuliers pour un montant de 20 € TTC.

Cette opération, d'une durée de 3 ans, a pour objectif le détournement de 332 tonnes de déchets ménagers et la distribution de 1 700 composteurs, soit 19 % de foyers sur le territoire communautaire.

Si nous reprenons les statistiques depuis 2012, nous pouvons constater une diminution des tonnages ordures ménagères de plus de 788 tonnes (-12,64% entre 2012 et 2017).

Nous pouvons penser qu'une partie des déchets fermentescibles est compostée, justifiant ainsi une diminution des tonnages OM.

Concernant des tonnages végétaux collectés en porte à porte, ils évoluent en fonction de la météo

Le nombre de composteurs distribués en 2018 est de 71 contre 49 en 2017, 34 composteurs en bois et 37 en plastique

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1087 composteurs.

En 2019, la Vallée dorée poursuivra sa campagne de distribution, jusqu'à épuisement des stocks.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Energétique géré par ESIANE à Villers Saint Paul (Délégation de Service Public du SMDO). La Valorisation énergétique consiste à utiliser le pouvoir calorifique du déchet en le brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur et d'électricité.

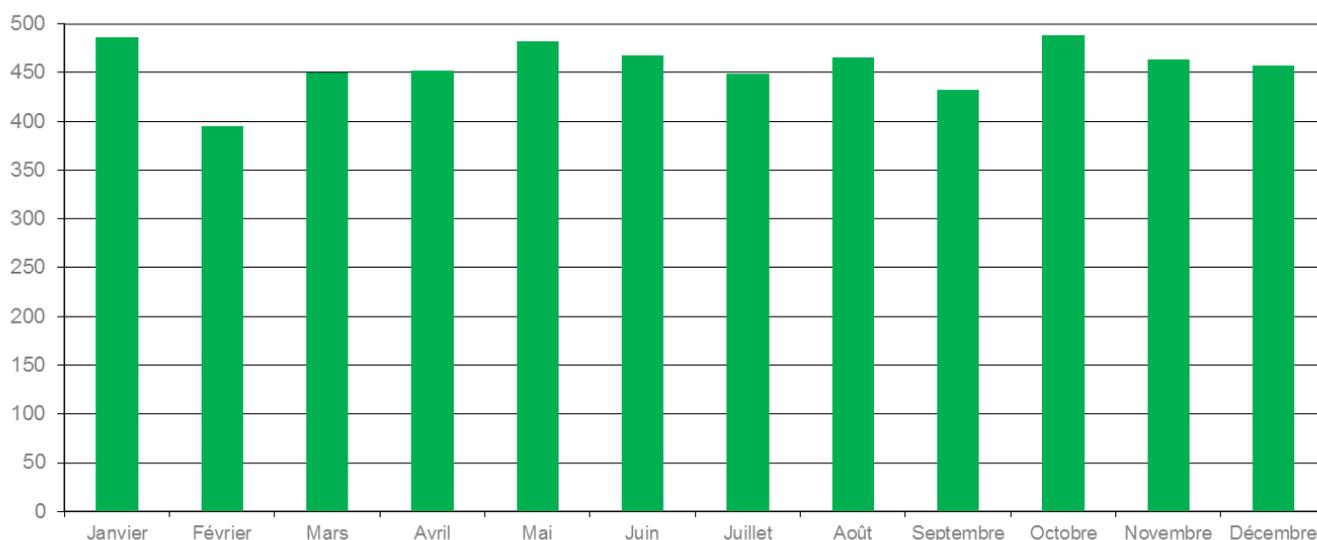
### TONNAGES 2018

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
486,24	395,44	449,98	452,02	481,90	467,08	449,10	465,82	432,58	487,88	462,98	457,22

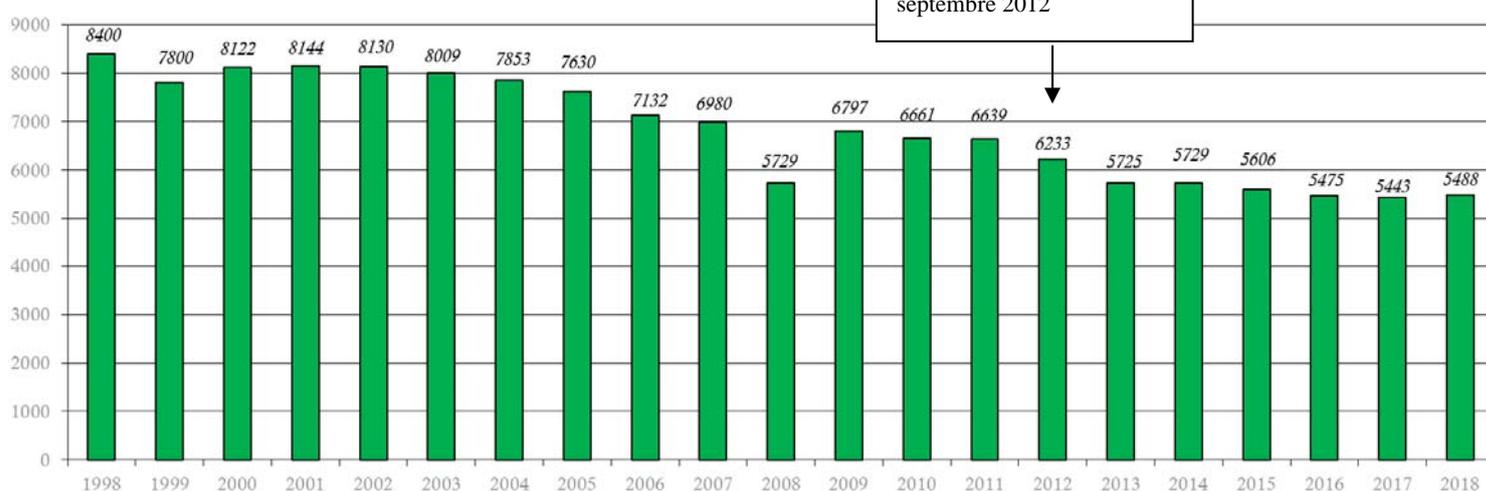
Légère augmentation des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 5 488,24 tonnes (+45.59 tonnes/ 2017 soit +0.84%).

Le ratio augmente de 1.92 kg/an/habitant par rapport à 2017 : 229,68 kg/an/habitant en 2018 contre 228,60 kg/an/habitant en 2017.

- 238.86 kg/an/habitant. pour le SMDO (Chiffre 2018)
- 261 kg/hab. pour l'Oise (Source ADEME déchets Données 2012)



### ÉVOLUTION DES TONNAGES 1998 – 2018



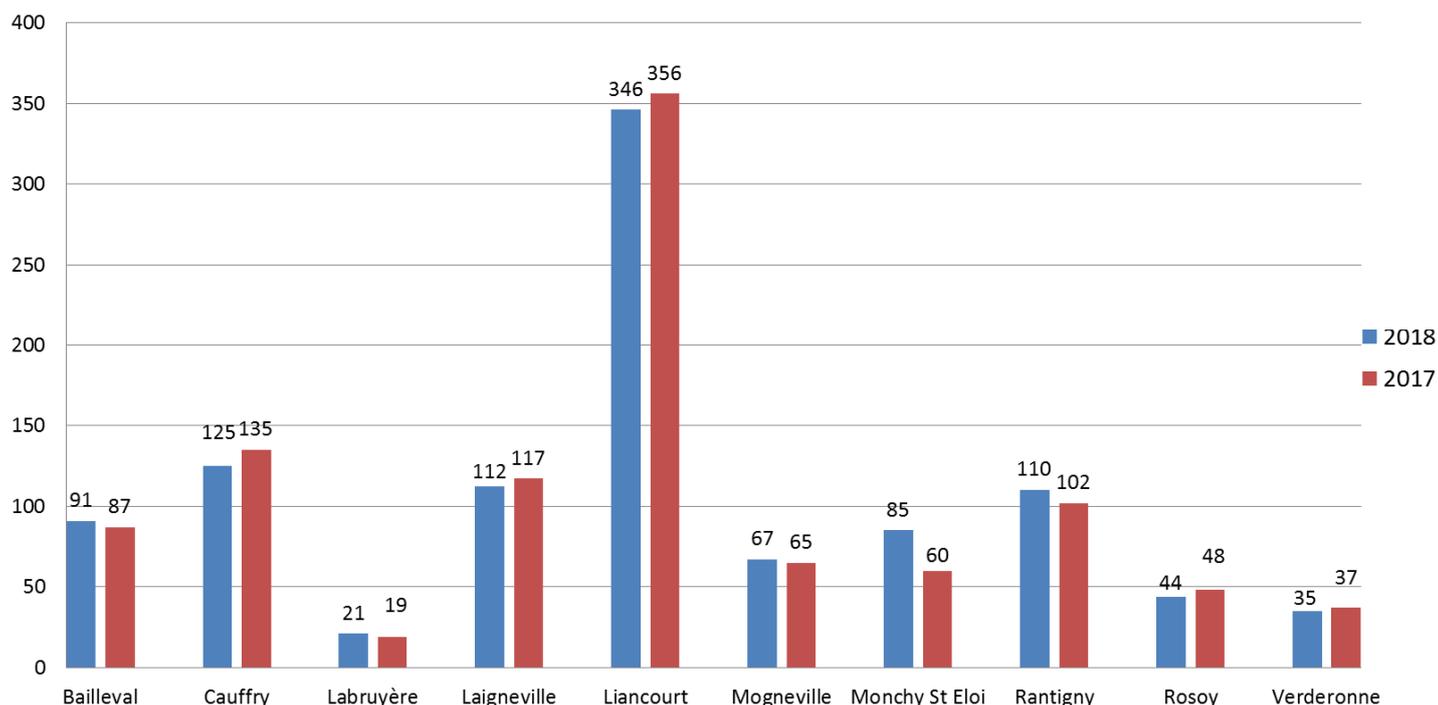
## LES ENCOMBRANTS

### INTERVENTIONS

La collecte, gérée en régie, s'effectue les vendredis, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

En 2018, 1 036 interventions ont été effectuées contre 1 026 en 2017 soit une augmentation du nombre de rendez-vous (+0,97 %).

Nombre de rendez-vous par commune



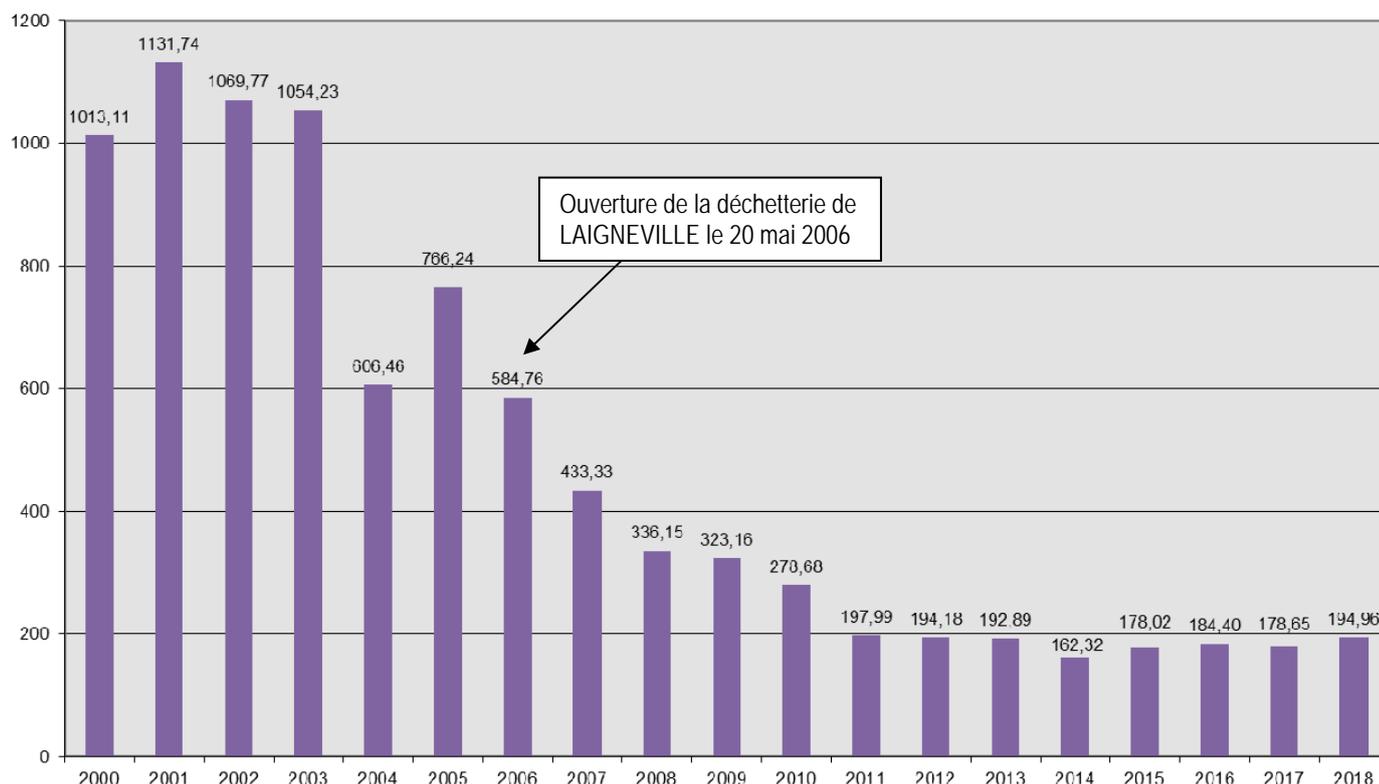
Les objets ramassés se divisent en 3 familles :

- Les **appareils électroménagers – D3E** (valorisables), sont déposés en direct à la déchèterie ou récupérés par la recyclerie (selon l'état).
- La **ferraille** (valorisable), stockée sur le site de la Communauté de Communes et récupérée pour la revente par l'entreprise :
  - CONSTANT à Bresles jusqu'en février
  - FEREC à Breuil le Sec à partir de mars
- La **fraction tout venant**, déposée par les équipes de collecte chez VEOLIA à Nogent sur Oise pour valorisation (bois, ferraille,...)

## TONNAGES 2018

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	5,54	0,23	0,00	0,00
Février	13,28	0,56	2,46	0,10
Mars	9,78	0,41	1,48	0,06
Avril	25,92	1,08	0,00	0,00
Mai	12,10	0,51	0,00	0,00
Juin	25,56	1,07	0,00	0,00
Juillet	19,22	0,80	1,26	0,05
Août	20,96	0,88	0,00	0,00
Septembre	16,44	0,69	0,00	0,00
Octobre	18,22	0,76	0,00	0,00
Novembre	18,98	0,79	0,00	0,00
Décembre	3,76	0,16	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>189,76</b>	<b>7,94</b>	<b>5,20</b>	<b>0,22</b>

## ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2018



Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont augmenté pour l'année 2018 : +9,13%. Le service a collecté 8,16 kg/an/habitant.



## LA RECYCLERIE

Depuis le 2 mars 2011, la recyclerie, Sud Oise Recyclerie (SOR), lieu de 1200m<sup>2</sup>, est ouverte au public. Elle répond à deux objectifs : favoriser le recyclage des objets et matériels électroménagers (un anti-gaspillage bon pour la planète) et contribuer également aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants : du mardi au samedi de 10 h à 17 h, sauf le jeudi de 13h30 à 17h.

Les 5 missions essentielles de la SOR sont :

- la collecte
- la revalorisation et la vente
- l'insertion des publics en chantier d'insertion
- la sensibilisation à l'environnement auprès du grand public
- le ramassage chez les particuliers



Des ateliers ouverts au public sont aussi créés : Atelier bricolage, atelier couture, ...

### DES PARTENAIRES, FINANCIERS, SOCIAUX ET COMMERCIAUX

L'ACSO  
La CCPOH  
La CCLVD  
Le SMDO  
L'État  
Le Conseil Départemental de l'Oise  
Le FSE  
Le Pôle Emploi  
La Mission locale  
Cap emploi  
La SANEF  
DEFITH 60



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## LE PERSONNEL PERMANENT :

- ☞ 4 personnes en CDI: la directrice, le coordinateur technique, l'accompagnateur socioprofessionnel et l'assistante administrative (poste pérennisé le 15 septembre 2018);
- ☞ 1 personne en CAE : un agent polyvalent dans les ateliers ;
- ☞ 1 personne en CDD d'un an (jusqu'au 31 décembre 2018) : l'encadrant technique (qui quitte l'association au 30 novembre 2018) ; 1 personne a été recrutée en PEC à compter du 02 novembre (un salarié du chantier d'insertion) ;
- ☞ 1 personne en CDD PEC 12 mois: la vendeuse.

## L'INSERTION :

Depuis le 1er janvier 2018, 28 personnes ont intégré le chantier d'insertion: 20 personnes du territoire de l'ACSO, 3 personnes de la CCPOH, 2 personnes de la CCLVD et 3 personnes d'autres territoires.

### ↳ Les statuts :

- ☞ 16 bénéficiaires du RSA ;
- ☞ 4 jeunes de moins de 26 ans ;
- ☞ 5 SASS / DELD;
- ☞ 3 Travailleurs Handicapés (TH).

Depuis janvier 2018, sur 13 sorties, 10 salariés ont retrouvé un emploi ou sont entrés en formation, soit 77% de sorties positives :

- 1 femme « Jeune »/RSA : CDD de plus de 6 mois chez « Adomoise » à Monchy St Eloi ;
- 1 femme RSA: Ecole d'aide saignante;
- 1 femme RSA : CAP /BEP Cuisinier ;
- 1 femme RSA: CDI chez Flunch: Agent Polyvalent;
- 1 homme ASS /TH : PEC d'un an aux «Jardins familiaux de Chantilly » ;
- 1 homme RSA : PEC d'un an à « l'ITEP » de St Maximin ;
- 1 homme RSA / TH : CAP / BEP Agent de montage et de câblage en électronique ;
- 1 homme ASS: PEC d'un an à la recyclerie en tant qu'encadrant technique;
- 1 homme TH: création d'entreprise dans le bâtiment;
- 1 homme « Jeune »: CDD de plus de 6 mois chez « Pro à Pro distribution » à Longueuil Ste Marie (CDI signé en octobre 2018).

Quatre salariés ont effectué des missions complémentaires : mise en rayon dans les grandes surfaces ; aide à domicile ; espaces verts via Créneau Emploi ; soins des chevaux.

Les immersions : 30 jours chez Flunch (2 salariées) ; 3 jours chez Adéquation ; 3 semaines au sein de l'ITEP de St Maximin (puis PEC d'un an) ; 10 jours au sein des Jardins Familiaux de Chantilly (puis PEC d'un an).

Les formations : 1 salariée a débuté une formation qualifiante de « Comportementaliste Canin ». Cette formation a principalement lieu à distance et en complément du CDD; 2 salariés ont suivi une formation d'une journée « Prévention et Secours Civiques Niveau 1 - PSC 1 » ; 1 salarié passe le permis de conduire en« accéléré» avec SJT de Creil.

#### ↳ Les actions d'insertion :

- Quatre salariés ont participé à une journée «Job Da ting» chez Casto rama en janvier ;
- Quatre salariées ont participé à une information collective à l'AFP A de Villers St Paul: formation ADVF;
- Deux salariées ont participé à une information collective au Pôle Emploi de Nogent sur Oise: société « Adomoise » pour des postes ADVF ;
- Quatre salariés se sont rendus à la journée Porte Ouverte à l'AFTRAL de Monchy St Eloi;
- Deux salariés ont participé à une information collective à la polyclinique de Creil : formation premiers secours avec les sauveteurs de l'Oise ;
- Quatre salariés ont participé à une journée « Porte Ouverte » à la Mission Locale de Creil en mars (découverte du site« Emploi store et ses applications», présentation d'une société de coaching et de l'atelier d'écriture du CCAS de Nogent) ;
- Tous les salariés se sont rendus au forum de l'emploi organisé à la Faïencerie de Creil en avril;
- Deux salariés ont participé à trois réunions avec la CARSAT en mars (droits et instructions -des dossiers retraite) ;
- Six salariés se sont rendus à une information collective organisée par la MDS de Creil pour Randstad Intérim ;
- Trois salariés ont tenu un stand au forum «Job d'été » à Liancourt en mars ;
- Six salariés se sont rendus au forum de l'emploi organisé à Senlis en octobre ;
- Trois salariés ont tenu un stand au forum dédié à l'emploi des travailleurs handicapés organisé dans le cadre de la SEEPH 2018 à Villers St Paul.

#### L'ECONOMIQUE :

##### ↳ Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin au 30/11/2018: **203 692.79 € pour 27 787 ventes** réalisées soit un panier moyen à 7.33€.

Le chiffre d'affaire du magasin est en progression de **24 304.68 € par rapport à 2017.**

##### ↳ Les débarras :

Total des débarras au 30/11/2018: **13 311€.** Le chiffre d'affaire des débarras est en progression de **1035 € par rapport à 2017.**

**Au 30/11/2018, le chiffre d'affaire de la recyclerie (magasin et débarras) est donc de 217 003.79 € soit une progression de 25 339.68 € par rapport à 2017.**

## L'ENVIRONNEMENTAL

	Collectes et dépôts		Vente		Filières écologiques	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
FERREC (Ferraille)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	7t020	11t800 (au 30/09/18)
Eco-mobilier	76t260	67t090 (au 30/09/18)	56t080	70t820 (au 30/09/18)	59t590	43t580 (au 30/09/18)
Les D3E	45t290	39t050 (au 30/09/18)	11t555	24t725 (au 30/09/18)	26t450	23t275 (au 30/09/18)
Les textiles (RCW)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	19t144	14t603 (au 30/09/18)
Les cartons / livres (PAPREC)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	33t540	33t120 (au 30/09/18)
Divers (Déchetterie) (jouets/vaisselle/ puériculture/outils...)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	26t370	21t200 (au 30/09/18)
<b>Total</b>	<b>121t550</b>	<b>106t140</b>	<b>67t635</b>	<b>95t545</b>	<b>172t114</b>	<b>147t578</b>

Du 1er janvier au 06 octobre 2018, 4719 dépôts ont été enregistrés.

Du 1er janvier au 30 novembre 2018, 443 enlèvements à domicile ont été réalisés.

35% de ces dépôts sont effectués par des personnes de l'ACSO, 30% de la CCLVD, 30% de la CCPOH et 5% d'autres territoires. Le ratio est le même pour les enlèvements à domicile.

### LES AUTRES ACTIONS DE LA RECYCLERIE :

☞ La recyclerie reçoit des stagiaires des lycées, des collèges, des jeunes en réparation pénale (un en juillet) et des adultes en stage dans le cadre de la formation professionnelle. Au 25 octobre, nous avons accueilli 30 stagiaires sur plusieurs semaines.

Une convention a été signée avec le Collège Emile Lambert de Villers St Paul dans le cadre de la mesure de responsabilisation.

☞ Les bénévoles sont au nombre de 7 :

- 2 personnes polyvalentes (menuiserie, déchargement ... ) ;
- 2 personnes pour le tri des vêtements ;
- 1 personne pour la vente ;
- 2 personnes pour les journées « Portes Ouvertes ».

☞ La secrétaire de la recyclerie réserve des heures pour l'animation auprès des classes citoyenneté qui viennent visiter la recyclerie. Les enfants participent à des animations de fabrication d'objets à partir de ce qui peut être collecté sur la recyclerie et au tri du linge. Sept classes ont été accueillies depuis le début de l'année soit environ 161 élèves.

☞ Le 16 mars, les salariés de la recyclerie ont procédé au nettoyage de la rue du marais sec dans le cadre de l'opération « Hauts de France Propres ». En une journée, ce sont 6t360 tonnes de déchets divers qui ont été ramassés.

☞ Trois journées « Portes ouvertes » ont eu lieu le 14 avril, le 07 juillet et le 13 octobre. Ces journées ont rencontré un grand succès tant sur le nombre de clients que sur le chiffre d'affaire. Toute l'équipe de la recyclerie portait le même polo afin d'être facilement identifiée par les clients.

- ↳ La recyclerie a participé à la manifestation «Village Eco Citoyen» organisée par Oise Habitat le 21 mars à la Faiencerie.
- ↳ La recyclerie a participé à « la semaine des HLM» le 27 juin en proposant un atelier réparation des Vélos rue de la garenne à Creil.
- ↳ Une opération« Recycl'Télé »a également eu lieu en partenariat avec Oise Habitat et l'ACSO les 14 et 15 juin. Cette collecte a eu lieu dans deux quartiers (Creil et Villers St Paul).
- ↳ La recyclerie a prêté du mobilier à la médiathèque de Nogent pour« La nuit de la lecture» organisée le samedi 20 janvier.
- ↳ La recyclerie a mis en place son action « fm de brocante », le dimanche 27 mai à Creil et le dimanche 03 juin à Monchy St Eloi. Ces deux collectes ont été un succès. Un camion a été collecté à Creil et deux camions sur la brocante de Monchy St Eloi.
- ↳ Dans le cadre de l'appel à projet de l'ACSO «Politique de la Ville», la recyclerie a reçu une subvention de 4000€ afin de mettre en place des ateliers de réparation au sein des quartiers prioritaires. Ces ateliers ont lieu en partenariat avec l'épicerie sociale de Villers St Paul et le Centre Georges Brassens de Creil.
- ↳ Dans le cadre d'une convention de revitalisation avec la société Howden basée à Nogent sur Oise, la recyclerie a reçu une subvention de 3 700€ pour le financement du poste de l'encadrant technique.
- ↳ La carte de fidélité de la recyclerie est distribuée depuis le mois de mars. Cette carte de fidélité a été créée et imprimée par le service communication de l'ACSO.
- ↳ Une nouvelle filière écologique a été mise en place en début d'année avec Recylum. Cette filière permet de collecter les ampoules et les néons. Jusqu'alors, ces éléments étaient remis en déchetterie.
- ↳ Une nouvelle convention avec le SMDO devrait être signée en 2018-2019. Cette nouvelle convention permettra à la recyclerie de collecter dans les 5 déchetteries du territoire qui seront équipées d'un conteneur spécifique pour le réemploi. La recyclerie devra mettre en place « une traçabilité » qui reprendra les objets collectés, les objets vendus et les objets revalorisés via les filières écologiques.
- ↳ La recyclerie a tenu un stand à la faiencerie de Creil le 13 septembre pour les 50 ans de l'association «les compagnons du marais ».
- ↳ Le 12 juillet, toute l'équipe de la recyclerie (salariés et bénévoles) ont passé une journée au Crotoy.
- ↳ En partenariat avec le bailleur 1001 vies et le centre Georges Brassens, la recyclerie a tenu un stand « sensibilisation sur le réemploi » le jeudi 11 octobre au sein du quartier Rouher ainsi qu'un stand sur le thème du bois le 23 novembre au Centre Georges Brassens.
- ↳ Dans le cadre du téléthon, la recyclerie a offert un caddie d'objets divers au «Pavillon Girardin» d'Ermenonville.
- ↳ Dans le cadre de la journée de l'ESS, une quarantaine de jeunes de la mission locale de Creil sont venus visiter la recyclerie le mercredi 14 novembre

### **LE MECENAT AVEC LA SANEF :**

- ↳ La SANEF a fait don d'une C4 Picasso en janvier ;
- ↳ La recyclerie a reçu un don de 4500€ en juillet pour l'achat d'une aérogommeuse;
- ↳ Le 21 juin, toute l'équipe de la recyclerie (salariés et bénévoles) ainsi que deux personnes de la SANEF (la marraine de la recyclerie et la personne chargée des mécénats) ont passé la journée au Parc Jean Jacques Rousseau d'Ermenonville. Journée offerte par la SANEF.

## LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

### CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de :

- ↳ 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR .
- ↳ 24 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

### CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

**Rappel** : Par délibération du 16 novembre 2011, le comité syndical du SMVO avait décidé de conclure une convention de partenariat avec ECO-TLC, éco-organisme dont la mission était de sensibiliser au réemploi et au recyclage des textiles, du linge et des chaussures.

La Communauté de Communes a donc conventionné avec deux prestataires de collecte et recyclage de textiles:

La communauté de communes a collecté au total **60,772 tonnes de TLC en 2018** (2,54 Kh/hab) contre **58,930 tonnes de TLC en 2017** (2,47 Kh/hab) soit une augmentation de 1,842 tonnes (+3,13%).

### ÉCOTEXTILE

Le textile collecté ou brut de collecte est trié en 4 grandes familles de produits (source Ecotextile) :

#### REEMPLOI : vêtements usagés (43%)

Ils sont destinés à être vendus au détail sur le marché national et international. Les critères de tri varient en fonction de la demande et en fonction des besoins des marchés. Un cahier des charges est défini avec chaque client. Le vêtement usagé permet de financer l'activité de tri. Les autres familles d'articles sont produites, triées et vendues à des prix inférieurs au prix de revient. Le coût d'élimination de ces produits est ainsi évité par ces débouchés.

#### VALORISATION MATIERE : chiffon d'essuyage industriel (30%)

Cette catégorie est distribuée aux industries locales (ateliers mécaniques, industrie automobile...). Il s'agit d'un marché essentiellement National et Intra Communautaire.

#### RECYCLAGE : chiffon destiné à la récupération de fibres (12%) :

Ces matières sont destinées à alimenter les entreprises d'effilochage qui transforment les vêtements en fibre (feutrine) et en fil pour les retisser. La feutrine est notamment utilisée par l'industrie automobile pour l'isolation.

#### VALORISATION THERMIQUE: REFUS DE TRI (15%) :

Il s'agit des volumes qui ne peuvent entrer dans aucune des catégories précédentes. Ces déchets sont actuellement collectés, triés, emballés et éliminés aux frais des entreprises qui en effectuent le tri.

## Tonnages ECOTEXTILE

		2017		2018		Evolution en %
		Tonnages en Kg	Nombre de passages	Tonnages en Kg	Nombre de passages	
BAILLEVAL	Cavée des Etalons	810	14	930	13	14,81
CAUFFRY	Centre Leclerc	10 600	40	10 550	36	-0,47
	Rue du Clos Germain	1 920	34	2 220	29	15,63
	Grande rue	960	16	810	15	-15,63
LAIGNEVILLE	Place de la Gare	5 250	45	4 450	37	-15,24
MOGNEVILLE	Place de la Mairie	1 320	21	1 230	19	-6,82
MONCHY ST ELOI	Place de la Mairie	4 900	39	4 650	36	-5,10
RANTIGNY	Place de la République	9 350	42	8 550	35	-8,56
<b>TOTAL</b>		<b>35 110</b>	<b>251</b>	<b>33 390</b>	<b>220</b>	<b>-4,90</b>

En novembre 2018, pour des raisons de débordements à répétition, la collectivité a fait le choix de rompre la convention qui nous liait depuis novembre 2013. Les bornes Ecotextile ont été remplacées par des bornes du RELAIS (excepté celles situées au Leclerc de CAUFFRY où la convention a été signée directement entre les 2 parties).

### LE RELAIS :

Grâce aux dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

**Collecte des TLC (données en Kg)**

Points de collecte		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2018	TOTAL 2017	Evolution%
<b>Baillevall</b>																
Cimetière	Public	515	265	320	490	374	326	383	508	541	413	320	242	4 697	3 736	25,72
Nbre de passages		5	4	4	5	4	4	5	4	4	5	4	3	51	52	
<b>Ss Total</b>		<b>515</b>	<b>265</b>	<b>320</b>	<b>490</b>	<b>374</b>	<b>326</b>	<b>383</b>	<b>508</b>	<b>541</b>	<b>413</b>	<b>320</b>	<b>242</b>	<b>4 697</b>	<b>3 736</b>	<b>25,72</b>
<b>Cauffry</b>																
Clos Germain	Public												77	77		
Nbre de passages														2	2	
Grande Rue	Public												5	5		
Nbre de passages														1	1	
<b>Ss Total</b>		<b>0</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>0</b>											
<b>Labruyère</b>																
Hospital Doumer	Privé	248			430									678	2 030	-66,60
Nbre de passages		1			1									2	8	
Rue du Marais	Public	188	109	104	172	118	45	70	166	233	47	65	19	1 336	1 302	2,61
Nbre de passages		2	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	1	1	23	25
<b>Ss Total</b>		<b>436</b>	<b>109</b>	<b>104</b>	<b>602</b>	<b>118</b>	<b>45</b>	<b>70</b>	<b>166</b>	<b>233</b>	<b>47</b>	<b>65</b>	<b>19</b>	<b>2 014</b>	<b>3 332</b>	<b>-39,56</b>
<b>Laigneville</b>																
Déchetterie	Public	1332	515	823	1142	1434	1289	1199	1541	1432	1825	443	735	13 710	10 160	34,94
Nbre de passages		5	4	4	4	5	4	5	5	7	7	9	4	63	47	
Place de la Gare	Public												21	21		
Nbre de passages														1	1	
<b>Ss Total</b>		<b>1332</b>	<b>515</b>	<b>823</b>	<b>1142</b>	<b>1434</b>	<b>1289</b>	<b>1199</b>	<b>1541</b>	<b>1432</b>	<b>1825</b>	<b>443</b>	<b>756</b>	<b>13 731</b>	<b>10 160</b>	<b>35,15</b>
<b>Liancourt</b>																
Adresse	Privé	157												157	18	772,22
Nbre de passages		1													1	1
Le Petit Bonheur	Privé	448		496		484				582		428		2 438	2 964	-17,75
Nbre de passages		1		1		1				1		1		5	7	
Maison de retraite	Privé			145						291		325		761	643	18,35
Nbre de passages				1						1		1		3	4	
Secours Catholique	Privé													0	390	-100,00
Nbre de passages														0	2	
rue du 11 novembre	Privé												10	10		
Nbre de passages														1	1	
<b>Ss Total</b>		<b>605</b>	<b>0</b>	<b>641</b>	<b>0</b>	<b>484</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>873</b>	<b>0</b>	<b>753</b>	<b>10</b>	<b>3 366</b>	<b>4 015</b>	<b>-16,16</b>
<b>Mogneville</b>																
Mairie	Public												233	233		
Nbre de passages														2	2	
<b>Ss Total</b>		<b>0</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>0</b>											
<b>Monchy</b>																
Adresse	Privé				123									123		
Nbre de passages					1										1	
Mairie	Public												47	47		
Nbre de passages														1	1	
<b>Ss Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>170</b>	<b>0</b>							
<b>Rantigny</b>																
Adresse	Privé													0	164	-100,00
Nbre de passages															0	2
Place de la République	Privé												251	251		
Nbre de passages														2	2	
<b>Ss Total</b>		<b>0</b>	<b>251</b>	<b>251</b>	<b>164</b>	<b>53,05</b>										
<b>Rosoy</b>																
Rue du Grand Champ	Public	267	194	168	206	238	277	236	377	97	393	209	176	2 838	2 413	17,61
Nbre de passages		2	2	2	2	2	2	3	2	3	5	4	4	33	26	
<b>Ss Total</b>		<b>267</b>	<b>194</b>	<b>168</b>	<b>206</b>	<b>238</b>	<b>277</b>	<b>236</b>	<b>377</b>	<b>97</b>	<b>393</b>	<b>209</b>	<b>176</b>	<b>2 838</b>	<b>2 413</b>	<b>17,61</b>
<b>Verderonne</b>																
Adresse	Privé													0	0	
Nbre de passages															0	0
<b>Ss Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>													
<b>TOTAL</b>		<b>3 155</b>	<b>1 083</b>	<b>2 056</b>	<b>2 563</b>	<b>2 648</b>	<b>1 937</b>	<b>1 888</b>	<b>2 592</b>	<b>3 176</b>	<b>2 678</b>	<b>1 790</b>	<b>1 816</b>	<b>27 382</b>	<b>24 781</b>	<b>10,50</b>

## SACS VÉGÉTAUX - BACS À DÉCHETS VERTS

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte, et d'après la Recommandation R437 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) la collectivité a remplacé la collecte en sacs réutilisables par une collecte conteneurisée.

En effet, pour réduire les risques de troubles musculosquelettiques, dorso-lombaires et les risques liés aux piqûres, blessures diverses,... chaque foyer possédant un terrain, sera doté d'un conteneur roulant (240L) normalisé conçu pour être appréhendé par le lève-conteneurs.

Les bacs ont été commandés à l'UGAP et distribués par le Département Environnement Déchets et ont une durée de vie supérieure à 10 ans.

		2017	2018
BAILLEVAL	Foyers	189	522
	Sacs	1 350	
CAUFFRY	Foyers	361	812
	Sacs	2 268	
LABRUYERE	Foyers	43	163
	Sacs	277	
LAIGNEVILLE	Foyers	518	1 137
	Sacs	3 086	
LIANCOURT	Foyers	376	1 122
	Sacs	2 003	
MOGNEVILLE	Foyers	159	437
	Sacs	1 140	
MONCHY ST ELOI	Foyers	250	639
	Sacs	1 612	
RANTIGNY	Foyers	205	538
	Sacs	1 232	
ROSOY	Foyers	67	211
	Sacs	531	
VERDERONNE	Foyers	80	172
	Sacs	595	
TOTAL	Foyers	2 248	5 753
	Sacs	14 094	



# LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

## COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

Cette année, plusieurs documents du Département Environnement Déchets, distribués par nos services en collaboration avec une partie des communes, ont permis d'informer les habitants :

- ↳ La lettre (l'écho de la Vallée Dorée) de mars 2018 : 1 page sur la reprise de la collecte des déchets végétaux et méthode du « paillage »
- ↳ Le Mag de juin 2018: 2 pages sur le tri : Premier geste citoyen en faveur de l'environnement
- ↳ Le Mag de décembre 2018 : Zoom sur la collecte du tri

**Reprise de la collecte des déchets végétaux le 9 avril (jusqu'au 29 novembre)**

Nous n'avons pas encore vu vos déchets ? Contactez le SDP Collecte au 03 44 73 84 02. Les sacs continueront à être collectés le temps de la distribution des nouveaux sacs.

**Le service de collecte en porte à porte des déchets végétaux sera interrompu :**

- du 7 au 11 mai
- du 6 au 24 août

Et n'oubliez pas les jours fériés.

**Collecte exceptionnelle des déchets végétaux le vendredi 4 mai pour les communes de Bailleville, Labroyère et Mandry Saint-Eloi.**

**Les déchets végétaux se recyclent aussi...**

Afin de réduire le tonnage des déchets végétaux, des solutions alternatives peuvent être trouvées : le compostage de tout ou partie de vos déchets de jardin (en tas ou en silo, en composteur, en fosse...) vous évite de déposer vos déchets fermentescibles. Le broyage de vos tronçonnés, le paillage, le mulching, les plantes couvre-sols, à pousser lente... sont autant d'alternatives différentes que vous pouvez explorer.

Plus d'informations : <https://www.ademe.fr>

**Offrez une activité aquatique !**

Dès le mois de mai prochain, vous pourrez offrir à l'un de vos proches un stage de natation, une séance d'aquagym ou d'aquapilates... grâce à la nouvelle carte cadeau !

**Une idée cadeau originale pour une fête, un anniversaire, Noël ou tout simplement pour le plaisir d'être.**

En vente à l'accueil de la piscine aux horaires d'ouverture au public.

**Le Marais de Sacy ordi est labellisé, en octobre 2017, au titre de la Convention de Ramsar pour les zones humides.**

La désignation de ce site vient récompenser sa richesse écologique en termes d'habitats et d'espèces, et les actions de préservation et de gestion durable engagées depuis plusieurs années par les collectivités et acteurs locaux.

**NOUS PARLENT DU PAILLAGE**

**ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS**

1. Reprise des branchements d'eau potable rue du Château et 2. Renouvellement de la canalisation qui alimente l'eau potable vers les foyers.

**Pour la deuxième année consécutive, nous constatons une baisse des tonnages liés à la collecte sélective.** Alors qu'entre 2016 et 2017, les tonnages avaient chuté de 5,3%, la baisse semble se poursuivre en 2018, -2% entre janvier et octobre 2018. Dans le même temps, les tonnages d'ordures ménagères collectés se stabilisent.

**Mais alors... Où sont passés les emballages ?**

Un début d'explication : Cette diminution des emballages est le résultat d'une évolution de la consommation des ménages et des politiques de réduction des emballages mises en place à la source par les entreprises et Eco-Emballages.

**Même si nous ne pouvons que nous féliciter de ces changements de comportement, il reste important de trier.** Nous poursuivons en 2019 nos actions de sensibilisation auprès des différents publics. Preuve que cela fonctionne, en 2017, suite à une communication de proximité effectuée par les ambassadeurs sur le tri du verre, les tonnages collectés ont progressé de 1,32% et de 1,29% entre janvier et octobre 2018.

**LE TRI : PREMIER GESTE CITOYEN EN**

La Vallée dorée assure et finance la collecte des déchets. Elle mène et développe, depuis 1998, différentes actions en faveur de la réduction des déchets comme notamment la mise en place du tri en porte à porte, en apport volontaire ou en rendez-vous pour les encombrants. En parallèle, elle contribue financièrement au SMDO pour le traitement des déchets collectés et la gestion de la déchetterie à hauteur de 33.63€ par habitant, auxquels s'ajoutent 69,19€ pour une tonne de déchets traités. Elle verse, par ailleurs, une subvention d'un montant de 21222,00€ à la recyclerie située à Villers-Saint-Paul. Enfin, elle favorise d'autres actions comme la collecte des bouchons ou des piles en servant de relais auprès de l'éco-organisme : SCRELEC et l'Association « Les Bouchons d'Amour » par l'intermédiaire de Lion's Club ([www.lions-club-nord.org](http://www.lions-club-nord.org))

**De nombreuses filières de tri existent sur notre territoire.**

**Les collectes de proximité mises en place par la Vallée dorée**

**Le verre, les textiles, les chaussures, la maroquinerie...** Profitez d'une course ou d'un trajet vers le travail pour les déposer dans les bennes dédiées.

**Donner, c'est aussi un geste citoyen !**

**Jetez-n't pas « une fin en soi ».** L'idéal est de donner lorsque c'est réparable ou juste lorsque l'on n'a plus envie d'un objet, d'un meuble...

**Les recycleries**

Dans l'Oise, nous disposons d'un réseau de recycleries qui prennent vos objets, vos meubles, vos outils... Au lieu d'être jetés, votre objet servira et vous ferez un heureux !

[www.sorecylerie.fr](http://www.sorecylerie.fr)

**Les sites d'occasion**

Il existe également de nombreux sites internet dédiés à la vente d'occasions !

**Petit électroménager, obligation de reprise !**

Le Code de l'Environnement indique qu'une nouvelle obligation de collecte existe pour les grandes surfaces dédiées à la vente d'équipements électriques ou électroniques. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, toutes les grandes surfaces d'électroménager d'une taille supérieure à 400m<sup>2</sup> doivent reprendre gratuitement tous vos appareils électriques ou électroniques de moins de 25cm de diamètre même en cas de livraison à domicile.

[www.economie.gouv.fr/dgqcf](http://www.economie.gouv.fr/dgqcf)

**Réflexe recyclage en libre-service**

Les petits équipements électriques et électroniques peu encombrants (rasoirs, téléphones portables, jean à pile ou batterie, réveil, montre...) peuvent être déposés dans les magasins disposant de points de collecte.

[www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)

**Les lampes, ampoules, néons**

Ces déchets sont acceptés dans les déchetteries du SMDO.

Les commerces de proximité ou les grandes surfaces (alimentaire, bricolage, etc.) qui vendent des lampes ont, quant à eux, l'obligation de reprendre les ampoules usagées de leurs clients. De nombreux magasins mettent à disposition un bac de recyclage en libre-accès.

**Recyclez tous les bouchons en plastique pour une action solidaire !**

Déposez vos bouchons en plastique dans le récipient situé dans le hall d'accueil de la Vallée dorée ! Leur collecte permet d'obtenir des fonds afin d'offrir du matériel aux personnes handicapées

[www.bouchonsdamour.com](http://www.bouchonsdamour.com)

**FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT !**

**les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses**

« Toute personne qui produit des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés est tenue de les éliminer » - Art. R1335-2 du Code de la Santé Publique.

Pensez à prendre les précautions réglementaires d'élimination de vos Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (objets piquants, coupants, tranchants, aiguilles, scalpels, lames...)

[www.lactri.fr](http://www.lactri.fr)

**Comment vous débarrasser de vos anciennes radiographies médicales ?**

Les radiographies sont considérées comme un déchet dangereux. Elles contiennent des sels susceptibles de polluer les milieux naturels. Elles sont considérées comme un déchet qui ne peut pas être éliminé via la filière conventionnelle d'élimination des déchets ménagers.

**Abandonnée dans la nature, une radiographie mettra plus de 300 ans pour se dégrader !**

Vous pouvez les déposer dans des déchetteries du SMDO. Lorsqu'elles sont retraitées par des sociétés spécialisées, les radiographies sont recyclées : le recyclage d'une tonne de clichés permet de récupérer 10 kg d'argent. Le support radiographique quant à lui, sert par exemple à la fabrication de polyester.

**Où trouver une déchetterie près de chez vous ?**

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) dispose d'un réseau de 38 déchetteries sur son territoire, gérées entièrement par le Syndicat auxquelles vous pouvez avoir accès gratuitement.

[www.smdoisa.fr](http://www.smdoisa.fr)

## "SVP COLLECTE"

La population dispose d'un numéro (03.44.73.84.02) et d'une adresse électronique (contact@ccl-valleedoree.fr) afin de :

- ↳ Signaler tout type d'anomalie constatée (collecte non faite, accrochage...)
- ↳ Prendre un rendez-vous encombrants
- ↳ Demander une intervention sur les conteneurs ou pour la livraison de sacs végétaux
- ↳ Poser une question sur l'environnement, le tri, la déchetterie...

Le nombre d'interventions s'élève à 981

Changements de bacs	Complément de bacs	Maintenance des bacs	1 <sup>ère</sup> dotation	Retrait
<b>300</b> : 160 : capacité, 67 : détruits, 51 : vol, 10 : brûlés, 12 : autres	<b>158</b>	<b>345</b> : 331 couvercles, 14 roues	<b>175</b>	<b>3</b>

Concernant l'accueil, il a été recensé pour le Département Environnement Déchets:

- 6 566 Appels téléphoniques (2017 : 4 591) dont 304 réclamations
- 1 074 accueils physiques (2016 : 3 462) dont 91 réclamations

Les agents de collectes ont remontés 45 anomalies durant les collectes OM/TRI et 19 pour les collectes des déchets verts: stationnements gênants, déchets en vrac, quantité de sacs végétaux non respectée, fagots non liés, déchets non conformes au bac, gravats, verre ...

## PARTIE III LES INDICATEURS FINANCIERS

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2017	2018
Masse Salariale du personnel	MS CCL	325 206 €	316 376 €
	MS auxiliaires (322 personnes en 2016 / 334 en 2017)	52 173 €	42 219 €
	MS administration + Responsable	66 575 €	66 798 €
	MS SVP	52 419 €	62 379 €
	MS garage	34 861 €	31 719 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>377 379 €</b>	<b>358 595 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)</b>	<b>153 855 €</b>	<b>160 896 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>531 234 €</b>	<b>519 491 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		8 650 €	9 121 €
<b>Total personnel</b>		<b>539 885 €</b>	<b>528 611 €</b>

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2017	2018
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	2 889 €	5 302 €
	Fournitures d'entretien	227 €	----- €
	Entretien matériel roulant	6 746 €	6 314 €
	Contrat maintenance	67 441 €	63 878 €
	<b>Total entretien</b>	<b>77 303 €</b>	<b>75 493 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>50 954 €</b>	<b>59 481 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>128 257 €</b>	<b>134 974 €</b>
Autres frais divers	Assurances	6 589 €	6 394 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	9 080 €	24 609 €

Les charges du tri sélectif ne peuvent pas être différenciées des ordures ménagères résiduelles (collecte simultanée).

#### COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2017	2018
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	----- €	----- €
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP)</b>	----- €	----- €
	<b>MS total exploitation</b>	<b>----- €</b>	<b>----- €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		----- €	----- €
<b>Total personnel</b>		<b>----- €</b>	<b>----- €</b>

LE MATERIEL		2017	2018
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	<b>Total entretien</b>	----- €	----- €
	<b>Carburant</b>	----- €	----- €
	<b>Total véhicules</b>	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	----- €	----- €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €

LA PRESTATION		2017	2018
Collecte par la société VEOLIA		25 121 €	26 159 €
<b>Total Prestation</b>		<b>25 121 €</b>	<b>26 159 €</b>

### COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2017	2018
Masse Salariale du personnel	MS CCL	57 998 €	60 848 €
	MS auxiliaires (71 personnes en 2016 / 90 en 2017)	14 059 €	9 178 €
	MS administration + Responsable	13 234 €	14 363 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	6 930 €	6 820 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>72 056 €</b>	<b>70 026 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)</b>	<b>20 164 €</b>	<b>21 183 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>92 220 €</b>	<b>91 209 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 481 €	1 612 €
<b>Total personnel</b>		<b>93 701 €</b>	<b>92 821 €</b>

LE MATERIEL		2017	2018
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	816 €	33 €
	Fournitures d'entretien	45 €	----- €
	Entretien matériel roulant	1 110 €	2 631 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	20 267 €	20 981 €
	<b>Total entretien</b>	<b>22 238 €</b>	<b>23 579 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>12 373 €</b>	<b>14 504 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>34 611 €</b>	<b>38 083 €</b>
Acquisition de sacs végétaux & Composteurs		17 867 €	8 944 €
Autres frais divers	Assurances	1 491 €	1 390 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	1 769 €	20 907 €

## COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2017	2018
Masse Salariale du personnel	MS CCL	17 554 €	16 902 €
	MS auxiliaires (3 personnes en 2016 / 0 en 2017)	----- €	184 €
	MS administration + Responsable	4 005 €	3 990 €
	MS garage	2 097 €	1 984 €
	<b>Total MS affecté à la collecte</b>	<b>17 554 €</b>	<b>17 086 €</b>
	<b>Total MS affecté indirectement (administration+garage)</b>	<b>6 103 €</b>	<b>5 884 €</b>
	<b>MS total exploitation</b>	<b>23 656 €</b>	<b>22 970 €</b>
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		369 €	388 €
<b>Total personnel</b>		<b>24 025 €</b>	<b>23 358 €</b>

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2017	2018
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	373 €	547 €
	Fournitures d'entretien	14 €	----- €
	Entretien matériel roulant	6 590 €	8 697 €
	Contrat maintenance + location benne	8 €	206 €
	<b>Total entretien</b>	<b>6 985 €</b>	<b>9 450 €</b>
	<b>Carburant</b>	<b>1 073 €</b>	<b>3 958 €</b>
	<b>Total véhicules</b>	<b>8 058 €</b>	<b>13 408 €</b>
Autres frais divers	Assurances	2 386 €	2 224 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	1 418 €	2 393 €

## CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2017	2018
Communication	8 098 €	3 276 €
Sensibilisation à l'environnement	33 370 €	43 026 €
Nettoyage des locaux	5 309 €	7 200 €

## TRAITEMENT DES FLUX

	2017	2018
Ordures ménagères	501 972 €	493 993 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMVO)	674 974 €	679 000 €
<i>Dont traitement Encombrants</i>	20 006 €	----- €
Encombrants brocantes	467 €	568 €

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2017	2018
Amortissement conteneurs	51 208 €	33 929 €
Amortissement véhicules	138 179 €	114 942 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE VERRE

	2017	2018
Amortissement signalétique + bornes à verre	18 330 €	18 330 €
Amortissement véhicules	----- €	----- €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2017	2018
Amortissement véhicules	37 444 €	36 821 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## COLLECTE ENCOMBRANTS

	2017	2018
Amortissement véhicules	9 724 €	8 751 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2017	2018
Revente de matériaux	714 €	739 €
Subvention	84 809 €	16 250 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, remboursement options bennes, ...	7 661 €	16 419 €
Vente composteurs	840 €	1 500 €
Subventions composteurs	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	30 374 €	----- €
Recettes emploi d'avenir	32 948 €	20 319 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	941 446 €	1 008 950 €
Redevance Spéciale	147 275 €	144 464 €

Concernant la Redevance Spéciale, les impayés au 31/12/2018 s'élèvent pour l'année 2018 à **2 943,07€** (Montant arrêté au 13/09/2019). Il reste également à percevoir **4 703,07 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2014 : 251,16 €
- Année 2015 : 1 016,26 €
- Année 2016 : 1 282,68 €
- Année 2017 : 2 152,97 €

# PARTIE IV SYNTHÈSE

## CONCLUSION DE L'ANNÉE 2018

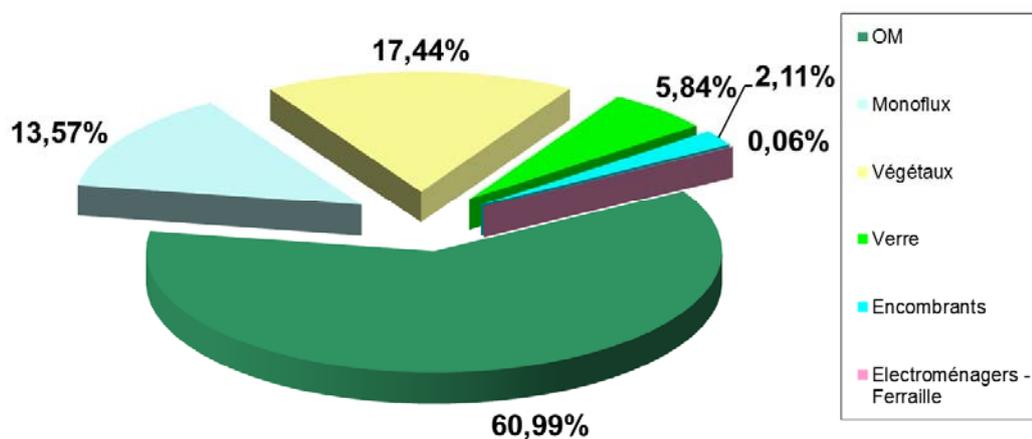
### SYNTHÈSE TECHNIQUE

	2017			2018			Diff. Kg/hab 2018/2017		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 259,08	52,86	61,42	1 220,82	51,09	56,65	-1,77	-4,77	Recyclage
Verre	505,20	21,22	26,05	525,52	21,99	26,67	0,77	0,62	Recyclage Calcin
Déchets Verts	1 354,08	56,85	48,24	1 569,74	65,69	63,13	8,84	70,54	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	5 444,53	228,60	233,7	5 488,24	229,68	238,86	1,08	5,16	Valorisation énergétique
Encombrants	171,68	6,97		189,76	7,94		0,97		Enfouissement / Valorisation
Ferraille	7,21	0,29		5,20	0,22		-0,07		Recyclage
Déchetterie	7 344,57	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels		7 654,37	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
<b>TOTAL déchetterie incluse</b>	16 086,35			16 653,65					
<b>TOTAL hors déchetterie</b>	8 741,78	367,04		8 999,28	376,62		9,58		

\*Les déchets verts en porte à porte + services techniques (Chèdeville)

\*\* Les déchets verts en porte à porte

### Répartition de la collecte des déchets 2018



# SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Récapitulatif des coûts de collecte et de traitement des déchets 2017 et 2018 (en €TTC)

	2017	2018	Différence	Evolution
<b>OM / Tri Sélectif</b>				
Personnel de collecte	386 029	367 715	- 18 314	-4,74%
<i>Dont auxiliaires</i>	52 173	42 219	- 9 954	-19,08%
Personnel administratif + SVP+garage	153 855	160 896	7 041	4,58%
Autre frais divers	9 080	24 609	15 529	171,02%
Véhicules : fonctionnement	135 116	141 368	6 252	4,63%
Véhicules : Amortissement	138 179	114 942	- 23 237	-16,82%
Investissement : conteneurs	51 208	33 929	- 17 279	-33,74%
Investissement : divers	-	-	-	
Coût résiduel du tri	-	-	-	0,00%
Traitement OM	501 972	493 993	- 7 979	-1,59%
Recettes : remboursement de sinistre (Pénalité de retard BOM & conteneurs), aides SMVO + cession mini benne	6 008	1 079	- 4 928	-82,03%
<b>Total OM / Tri sélectif</b>	<b>1 375 440</b>	<b>1 337 452</b>	<b>- 37 988</b>	<b>-2,76%</b>
<b>Encombrants</b>				
Personnel de collecte	17 923	17 474	- 449	-2,51%
<i>Dont auxiliaires</i>	-	184	184	
Personnel administratif + SVP+garage	6 103	5 884	- 219	-3,58%
Autre frais divers	1 418	2 393	974	68,70%
Véhicules : fonctionnement	10 444	15 632	5 188	49,68%
Véhicules : Amortissement	9 724	8 751	- 972	-10,00%
Investissement : divers	-	-	-	
Traitement encombrants Brocantes	467	568	101	21,74%
Recette : remboursement de sinistre ou Collecte spécifique	-	-	-	
Recette Ferraille	714	739	25	3,52%
<b>Total Encombrant</b>	<b>46 078</b>	<b>50 702</b>	<b>4 624</b>	<b>10,04%</b>
<b>Verre</b>				
Personnel de collecte	-	-	-	
Personnel administratif + SVP+garage	-	-	-	
Autre frais divers	-	-	-	
Véhicules : fonctionnement	-	-	-	
Véhicules : Amortissement	-	-	-	
Investissement bornes à verre+sacs précollecte	18 330	18 330	-	0,00%
Investissement : divers	-	-	-	
Collecte Verre	25 121	26 159	1 038	4,13%
Recette verre	84 809	16 250	- 68 559	-80,84%
<b>Total Verre</b>	<b>43 451</b>	<b>44 489</b>	<b>1 038</b>	<b>2,39%</b>
<b>Végétaux</b>				
Personnel de collecte	73 538	71 638	- 1 900	-2,58%
<i>Dont auxiliaires</i>	14 059	9 178	- 4 881	-34,72%
Personnel administratif + SVP+garage	20 164	21 183	1 019	5,06%
Autre frais divers	1 769	20 907	19 138	1081,70%
Véhicules : fonctionnement	36 102	39 473	3 372	9,34%
Véhicules : Amortissement	37 444	36 821	- 622	-1,66%
Investissement : divers	-	-	-	
Acquisition de sacs végétaux + composteurs	17 867	8 944	- 8 922	-49,94%
Recette : remboursement de sinistre	1 653	15 340	13 688	
Recette : Vente de composteurs	840	1 500	660	78,57%
Recette : Subvention (composteurs) 2012	-	-	-	
<b>Total Végétaux</b>	<b>186 883</b>	<b>198 967</b>	<b>12 084</b>	<b>6,47%</b>
Cotisation SMVO (déchetterie/végétaux) déduction d'1 loyer à 11180€an de déchetterie en 2014	674 974	679 000	4 027	0,60%
<i>dont traitement encombrants</i>	20 006	-	- 20 006	-100,00%
Nettoyage des locaux	5 309	7 200	1 890	35,61%
Sensibilisation à l'environnement	33 370	43 026	9 656	28,94%
Communication	8 098	3 276	- 4 822	-59,54%
<b>SOMME TOTALE</b>	<b>2 373 602</b>	<b>2 364 113</b>	<b>- 9 489</b>	<b>-0,40%</b>
Coût par habitant	99,66	98,94	- 0,72	-0,72%
TEOM	941 446	1 008 950	67 504	7,17%
Redevance Spéciale	147 275	144 464	- 2 811	-1,91%
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	30 374	-	- 30 374	-100,00%
Recettes Emploi d'avenir	32 948	20 319	- 12 629	-38,33%
Recettes Totales	1 246 066	1 208 643	- 37 423	-3,00%
<b>SOMME TOTALE déduction des recettes</b>	<b>1 127 536</b>	<b>1 155 470</b>	<b>27 933</b>	<b>2,48%</b>
Coût par habitant	47,34	48,36	1,02	2,15%

## EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphonique, à l'abonnement de géolocalisation Masternaut, à l'alimentation pour les manifestations, à la location de copieur, fontaine à eau et machine à café, aux fournitures administratives, aux charges exceptionnelles, à la consommation d'eau, ...

Augmentation liée à:

- Etude sur la réorganisation du service +6 500€
- Téléphone + 6 400€ (années 2017 et 2018)
- Formation FCO : +3 996€

↳ **Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC):**

	Déchetterie à l'habitant	Dettes Veolia à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2017	26.75	2.55	68.40	5.21
2018	26.80	1.62	69.19	5.21

↳ **La cotisation SMVO (déchetterie/végétaux)** a augmenté de 4 027€. Cette augmentation est due à l'évolution en hausse de la population.

↳ En 2018 la TEOM recouvre 42.68% du service Environnement Déchets contre 39.66% en 2017.

↳ L'augmentation du coût du service des Verres se justifie par l'augmentation des tonnages par conséquent du coût de collecte.

La baisse des recettes verre est liée aux subventions perçues en 2017 : communication réalisée en 2015 et 2016 (appel à projet).

**Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée**  
**Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2018 (en € TTC)**

	Déchets ménagers 1 x par semaine	Monoflux 1 x par semaine	Verre Apport volontaire	Encombrants		Végétaux 1 x par semaine	Déchetterie** Apport volontaire	Total
				Sur RDV	Ferraille			
Fréquence de collecte	5 488	1 221	526	190	5	1 570	7 654	16 653,54 tonnes
Tonnages 2018	230	51	22	8	0	66	320	696,95 kg/hab.
Kg / Habitant*								
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>								
. Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	358 595 €		0 €	17 086 €		70 026 €		445 706 €
. Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable,...)	160 896 €		0 €	5 884 €		21 183 €		187 963 €
. Fournitures (vétements de travail et entretien)	9 121 €		0 €	388 €		1 612 €		11 120 €
. Carburants	59 481 €		0 €	3 958 €		14 504 €		77 943 €
. Assurances (flotte automobile)	6 394 €		0 €	2 224 €		1 390 €		10 007 €
. Entretien matériels roulants	75 493 €		0 €	9 450 €		23 579 €		108 522 €
. Autres frais divers	24 609 €		0 €	2 393 €		20 907 €		47 909 €
. Communication (Dépliants, étiquette,...)				3 276 €				3 276 €
. Acquisition de sacs végétaux						8 944 €		8 944 €
. Traitement	493 993 €	0 €		568 €				494 561 €
. Collecte par prestataire			26 159 €					26 159 €
. Collisat SMO (Déchetterie - Traitement végétaux)						679 000 €		679 000 €
. Nettoyage des locaux			7 200 €					7 200 €
. Sensibilisation à l'environnement				43 026 €				43 026 €
. Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	114 942 €		0 €	8 751 €		36 821 €		160 515 €
. Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	33 929 €							33 929 €
. Entretien des points d'apports volontaires			18 330 €					18 330 €
. Infrastructures (voirie, parking)								
. Bâtiments (hangar, bureaux,...)			0 €					0 €
<b>Coût global de collecte et de traitement des déchets 2018</b>								
. Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €		16 250 €		739 €			16 990 €
. Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	1 079 €			0 €		15 340 €		16 420 €
. Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable, vente composteurs		0 €				1 500 €		1 500 €
. Recettes emploi D'avenir		20 319 €						20 319 €
. Redevance spéciale	144 464 €							144 464 €
. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)				1 008 950 €				1 008 950 €
. Budget principal				1 155 470 €				1 155 470 €
<b>Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2018</b>								
Coût de collecte en €/ hab.	35,96 €		2,39 €	2,62 €		8,85 €		98,94 €/hab.
Coût de traitement en €/hab.	20,67 €	0,00 €		0,02 €				( Rappel 2017: 89,66 €/hab. )
Coût " Déchetterie Végétaux" en €/ /hab.						28,42 €		
Coût de collecte en €/ /tonne	128,08 €		108,55 €	321,55 €		134,73 €		141,96 €/tonne
Coût de traitement en €/ /tonne	90,01 €	0,00 €	2,99 €					( Rappel 2017 : 147,37 €/ /tonne )
Coût " Déchetterie Végétaux" en €/ /tonne						73,61 €		

\* 23895 habitants

\*\* Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels

## PERSPECTIVES 2019

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

L'opération « Composteur à prix réduit » va se poursuivre sur l'année 2019.

### AMÉLIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadeurs du tri.

### REORGANISATION DES COLLECTES

Suite aux successions de pannes avec les bennes bi-compartmentées, une étude sur la réorganisation du service avec l'achat de 2 bennes à préhension latérale et une benne classique a été réalisée. La mise en place de la collecte avec les bennes à préhension latérale débutera en décembre 2019.